La revue des marchés publics

www.dgcmef.gov.bf

N° 4529 – Mercredi 11 novembre 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



La célérité dans la transparence

La revue des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

Conception graphique et mise en page
Xavier TAPSOBA

Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE

Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACOULMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* *P. 3*
- *Régions* *P. 41*

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

• *Marchés de fournitures et services courants* *P. 43*
• *Marchés de travaux* *P. -*
• *Marchés de prestations intellectuelles* *P. 45*

Régions

• *Marchés de fournitures et services courants* *P. 47*
• *Marchés de travaux* *P. 52*
• *Marchés de prestations intellectuelles* *P. -*

Information importante

Nous informons les usagers que la Revue des marchés publics est désormais accessible en ligne sur la plateforme SECOP, à l'adresse suivante :

https://secop.finances.bf



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



MINISTERE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE

RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX (DPX) N°2026-1862/MGDP/SG/DMP/SMF-PC DU 21/09/2026 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DE LA BRIGADE SPECIALE ET D'INTERVENTION RAPIDE (BSIR).
- Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 – Publication : QMP N° 4499 du mercredi 30 septembre 2026.
Date de dépouillement : Vendredi 09 octobre 2026.

LOT UNIQUE : ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DE LA BRIGADE SPECIALE ET D'INTERVENTION RAPIDE (BSIR).

Soumissionnaires	**Montant lu (en F CFA)**	**Montant corrigé (en F CFA)**	**Observations** **-Seuil minimum TTC : 31 908 285 FCFA.** **-Seuil de tolérance de 5% TTC : 30 312 871 FCFA.**
SCS RIIB NOOMA	29 522 500 HTVA	29 302 500 HTVA 34 576 950 TTC	Conforme 3ième Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre à l'item 11 du bordereau des prix unitaires, soit une variation en hausse de 0,11%
ENTREPRISE RELWENDE ET FRERE	26 170 000 HTVA	26 170 000 HTVA 30 880 600 TTC	Non Conforme Spécifications techniques proposées non conforme : *absence de marque proposée pour l'ensemble des items ; *absence de précision sur le nombre de capsule par cartouche à l'item 15 ;
KAYELE AGRO BURKINA	32 170 000 HTVA	32 170 000 HTVA 37 960 600 TTC	Conforme 5ième
DEC AGRO DISTRIBUTION GROUP	34 987 531 TTC	29 650 450 HTVA 34 987 531 TTC	Conforme 4ième
BEKI SERVICES SARL	28 915 000 HTVA	28 915 000 HTVA 34 119 700 TTC	Conforme 2ième
YISOREGA MULTI SERVICES	29 700 600 TTC	25 170 000 HTVA 29 700 600 TTC	Non conforme Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
GALAXIE BUSINESS EMERGENCE	26 900 000 HTVA	26 900 000 HTVA 31 742 000 TTC	Conforme 1er Offre anormalement basse mais retenue en application de la marge de tolérance de 5%.
ATTRIBUTAIRE	***GALAXIE BUSINESS EMERGENCE,*** ***IFU N° 00142522 L, pour un montant de vingt-six millions neuf cent mille (26 900 000) Francs CFA HTVA, avec un délai de livraison de quatorze (14) jours.*** ***Il a été procédé à une augmentation des quantités de l'item 1 (10 à 20) ; l'item 2 (10 à 40) ; l'item 3 (10 à 40) ; l'item 4 (10 à 40) ; l'item 5 (150 à 200) ; l'item 6 (200 à 300) ; l'item 13 (100 à 148) ; l'item 14 (100 à 150) ; l'item 15 (1000 à 1100) ; l'item 25 (100 à 200) et l'item 26 (100 à 115), soit une hausse de 14,996%. En conséquence, le montant d'attribution est désormais fixe à trente millions neuf cent trente-quatre mille (30 934 000) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quatorze (14) jours.***		

MINISTERE DE LA JUSTICE

RECTIFICATIF portant sur le montant corrigé TTC de OUMZA DISTRIBUTION SARL
parue dans le quotidien n°4228 du mardi 10 novembre 2026

de la Demande de prix N°2026-024/MJ/SG/DMP du 21/10/2026 pour l'acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques, de pièces de rechanges, de photocopieurs, de climatiseurs et de matériels au profit du Ministère de la Justice (MJ).
Financement : budget Etat, exercice 2026 ; Publication : Quotidien N°4515 du 22/10/2026
Date de dépouillement : 02/11/2026 ; Nombre de plis : trente-cinq (35).
Lettre de convocation pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : Lettre 2026-601-602/MJ/SG/DMP/SMF-PC du 27/10/2026.

Lot 1 : enveloppe prévisionnelle : 7 000 000 FCFA ; M = 6 680 549 FCFA ; 0,85M = 5 678 466 FCFA ; Seuil de tolérance : 5 394 543 FCFA
Lot 2 : enveloppe prévisionnelle : 5 000 000 FCFA ; M = 4 578 944 FCFA ; 0,85M = 3 892 102 FCFA ; Seuil de tolérance : 3 697 497 FCFA
Lot 3 : enveloppe prévisionnelle : 30 798 000 FCFA ; M = 27 864 225 FCFA ; 0,85M = 23 684 591 FCFA ; Seuil de tolérance : 22 500 362 FCFA
Lot 4 : enveloppe prévisionnelle : 4 500 000 FCFA ; M = 4 202 376 FCFA ; 0,85M = 3 572 020 FCFA ; Seuil de tolérance : 3 393 419 FCFA
Lot 5 : enveloppe prévisionnelle : 14 900 000 FCFA ; M = 14 153 240 FCFA ; 0,85M = 12 030 254 FCFA ; Seuil de tolérance : 11 428 741 FCFA

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit de l'Agence Judiciaire de l'Etat (AJE)				
01	BMBC	4 414 000 HTVA 5 208 520 TTC	6 991 500 TTC	Ecartée Erreur de sommation sur le montant total entrainant une variation à la hausse de 1 782 980 FCFA TTC. Montant lu TTC en deçà du seuil de tolérance.
02	SODICOM	4 346 000 HTVA	5 128 280 TTC	Ecartée Offre en deçà du seuil de tolérance.
03	FIRDAWS TECHNOLOGIES SARL	4 319 000 HTVA	-	Non conforme Garantie de soumission de 20 000 FCFA fournie en lieu et place de 140 000 FCFA demandé.
04	SOCIETE KOUMALAIS SERVICES	4 316 000 HTVA	5 092 880 TTC	Ecartée Offre en deçà du seuil de tolérance.
05	ADAM'S TELECOM MEIB SARL	5 599 100 TTC	5 599 100 TTC	Conforme 1er Confirmation des prix unitaires par lettre en date du 06/11/2026
06	BMD SARL	4 404 000 HTVA 5 196 720 TTC	6 962 000 TTC	Ecartée Erreur de sommation sur le montant total entrainant une variation à la hausse de 1 765 280 FCFA TTC. Montant lu TTC en deçà du seuil de tolérance.
07	OUMZA DISTRIBUTION SARL	4 469 000 HTVA 5 273 420 TTC	6 999 288 TTC	Ecartée Erreur au niveau de l'item 11 : 186 260 FCFA en lettre et 40000 FCFA en chiffre, entrainant une variation à la hausse de 1 725 868 FCFA TTC ; Montant lu TTC en deçà du seuil de tolérance
08	DEVIMCO BURKINA	4 330 000 HTVA	5 109 400 TTC	Ecartée Offre en deçà du seuil de tolérance.
09	ECO INFORMATIQUE SARL	4 300 000 HTVA 5 074 000 TTC	6 932 500 TTC	Ecartée Erreur au niveau de l'item1 :27500 FCFA en lettre et 20 000 FCFA en chiffre, et de l'item 6 : 50000 FCFA en lettre et 20 000 FCFA en chiffre, entrainant une variation à la hausse de 1 858 500 FCFA TTC ; Montant lu en deçà du seuil de tolérance.
10	YOPI SARL	4 700 000 HTVA	-	Non conforme - objet du marché non précisé dans la déclaration de garantie ; -Formulaire de qualification non joint ; - code d'éthique et de déontologie non joint.
11	I SERVICE	4 700 000 HTVA		Non conforme Clauses 14 et 16 de la lettre de soumission référencées en lieu et place des clauses15 et 16 ; Clause L de la lettre de soumission non référencée.
12	KE.AMSI	4 550 000 HTVA 5 369 000 TTC	6 997 400 TTC	Ecartée Erreur au niveau de l'item 6 : 34 500 FCFA en lettre et 20 000 FCFA en chiffre, et des items 11 à 14 :60 000 FCFA en lettre et 40 000 FCFA en chiffre, entrainant une variation à la hausse de 1 628 400 FCFA TTC ; Montant lu en deçà du seuil de tolérance.
13	SOCADIM SARL	5 192 000 TTC	-	Non conforme Devis estimatif non joint
Lot 2 : Acquisition de pièces de rechange au profit de l'Agence Judiciaire de l'Etat (AJE)				
01	PERFECT CLICK INFORMATIQUE	3 060 000 HTVA	3 610 800 TTC	Offre en deçà du seuil de tolérance.
02	SODICOM	3 060 000 HTVA	3 610 800 TTC	Offre en deçà du seuil de tolérance.
03	SETBA COMMERCE	3 114 360 HTVA	3 674 945 TTC	Offre en deçà du seuil de tolérance.
04	WONTA TOME ZIE	3 126 000 HTVA	-	Non conforme Calendrier de livraison non signé
05	MARVILLA MULTI SERVICES	2 957 600 HTVA	-	Non conforme Calendrier de livraison non signé

06	SOCIETE KOUMALAIS SERVICES	3 010 000 HTVA	3 551 800 TTC	Offre en deçà du seuil de tolérance.
07	ADAM'S TELECOM MEIB SARL	3 700 480 TTC	3 700 480 TTC	Conforme 1er Confirmation des prix unitaires par lettre en date du 06/11/2026
08	OUMZA DISTRIBUTION SARL	3 184 000 HTVA	3 757 120 TTC	Conforme 2ème Confirmation des prix unitaires par lettre en date du 06/11/2026
09	DEVIMCO BURKINA	3 030 000 HTVA	3 575 400 TTC	Offre en deçà du seuil de tolérance.
10	ECO INFORMATIQUE SARL	4 190 000 HTVA	4 944 200 TTC	Conforme 4ème
11	CAPNEX	3 090 500 HTVA	3 646 790 TTC	Offre en deçà du seuil de tolérance.
12	ACHEL SARL	3 126 000 HTVA	3 688 680 TTC	Offre en deçà du seuil de tolérance.
13	YOPI SARL	4 200 000 HTVA	-	Non conforme - objet du marché non précisé dans la déclaration de garantie ; -Formulaire de qualification non joint ; - code d'éthique et de déontologie non joint.
14	LPA	4 999 660 TTC	4 999 660 TTC	Conforme 5ème
15	KE.AMSI	4 160 000 HTVA	4 908 800 TTC	Conforme 3ème
16	TALAH BUROTEK	3 090 000 HTVA	3 646 200 TTC	Offre en deçà du seuil de tolérance.
Lot 3 : Acquisition de photocopieurs au profit du Ministère de la Justice				
01	GROUPE METOS GLOBAL SOLUTION SARL	20 880 000 HTVA	24 638 400 TTC	Conforme 4ème
02	ZZ SERVICES	23 045 400 TTC	23 045 400 TTC	Conforme 2ème Confirmation des prix unitaires par lettre en date du 06/11/2026
03	B PACIFIC BUSINESS	23 257 800 TTC	23 257 800 TTC	Conforme 3ème Confirmation des prix unitaires par lettre en date du 06/11/2026
04	INTEL AFRICA	22 912 650 TTC	22 912 650 TTC	Conforme 1er Confirmation des prix unitaires par lettre en date du 06/11/2026
05	PROTECH SARL	22 790 520 TTC	-	Non conforme - Références et objet de la DPX non précisées dans le service après-vente (SAV). - House de protection non fournie au niveau du prospectus ; - Chargeur automatique de documents non fourni au niveau de prospectus.
06	FAAB SERVICES	22 482 540 TTC	-	Non conforme - Au niveau des spécifications techniques, l'objet du marché est au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières en lieu et place du Ministère de la Justice ; - House de protection non fournie au niveau du prospectus.
07	BMIS SARL	300 000 HTVA	-	Non conforme Copie légalisée de la carte grise illisible ; Certificat de mise à disposition du véhicule non joint ; Preuve de possession du local non fournie.
08	CONTINENTAL INFORMATIQUE ET MAINTENANCE SARL	21 600 000 HTVA	-	Non conforme Certificat de mise à disposition du véhicule non joint ; Preuve de possession du local non fournie.
09	COS SARL	25 222 500 TTC	-	Non conforme Carte grise du véhicule non fournie ; Preuve de possession du local non fournie.
10	I SERVICE	20 722 500 HTVA		Non conforme Clauses 14 et 16 de la lettre de soumission référencées en lieu et place des clauses15 et 16 ; Clause L de la lettre de soumission non référencée.
11	SOCADIM SARL	29 205 000 TTC	-	Non conforme Véhicule mis à la disposition de JEBNEJA en lieu et place de SOCADIM SARL ; Preuve de possession du local non fournie.
Lot 4 : Acquisition de vidéoprojecteurs, de groupe électrogène et de matériel de sonorisation au profit de la DGPCP				
01	COS SARL	4 218 500 TTC	-	Non conforme Carte grise du véhicule non fournie ; Preuve de possession du local non fournie.
02	SOKAGEM	3 183 000 HTVA	3 755 940 TTC	Conforme 1er
Lot 5 : Acquisition et installation de climatiseurs au profit du Ministère de la Justice				

01	SOCIETE KAFANDO KASSOUM ERVICES	13 511 000 TTC	13 511 000 TTC	Conforme 2ème
02	BRUDERSCAHFT SARL	9 670 000 HTVA	11 410 600 TTC	Offre en deçà du seuil de tolérance.
03	NIDIS SARL	12 956 400 TTC	12 956 400 TTC	Conforme 1er
04	ABM EXPERTIS AFRICA	11 092 000 TTC	-	Non conforme -références du véhicule non précisées dans l'attestation de mise à disposition du véhicule.
05	COS SARL	11 033 000 TTC	-	Non conforme Carte grise du véhicule non fournie.
06	SOKAGEM	12 080 000 HTVA	14 254 400 TTC	Conforme 3ème
ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES		***Lot 1 : ADAM'S TELECOM MEIB SARL pour un montant de six millions quatre cent dix-neuf mille sept-cent quatre-vingt-dix (6 419 790) FCFA TTC, avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours après une augmentation des quantités aux items suivants :*** ***Item 1 : Antivirus : 70 au lieu de 50 ;*** ***Item 2 : Encre pour imprimante HP Color laser jet pro MFP 179fnw 117 A Noir : 10 au lieu de 5 ;*** ***Item 3 : Encre pour imprimante HP Color laser jet pro MFP 179fnw 117 A Bleu : 9 au lieu de 5 ; entrainant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 14,66%.*** ***Lot 2 : ADAM'S TELECOM MEIB SARL pour un montant de quatre-millions cent-dix-neuf mille trois-cent quatre-vingt (4 119 380) FCFA TTC, avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours après une augmentation des quantités à l'item suivant :*** ***Item 1 : Pneus de véhicule Toyota HILUX (255/70R15C) : 5 au lieu de 4 ; entrainant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 11,32%.*** ***Lot 3 : INTEL AFRICA pour un montant de vingt-cinq millions quatre-cent cinquante-huit mille cinq-cents (25 458 500) FCFA TTC, avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours après une augmentation des quantités à l'item suivant :*** ***Item 1 : Photocopieur : 10 au lieu de 9 ; entrainant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 11,11%.*** ***Lot 4 : SOKAGEM pour un montant de trois millions cinq-cents soixante-treize mille (3 573 000) FCFA HTVA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours après une augmentation des quantités à l'item suivant :*** ***Item 1 : Vidéo projecteur : 3 au lieu de 2 ; entrainant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 12,25 %.*** ***Lot 5 : NIDIS SARL pour un montant de quatorze millions sept-cent huit mille sept-cents (14 708 700) FCFA TTC avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours après une augmentation des quantités aux items suivants :*** ***Item 1 : Climatiseur split mural inverter de 1,5 CV : 14 au lieu de 12 ;*** ***Item 2 : Climatiseur split mural inverter de 2 CV : 16 au lieu de 14 ; entrainant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 13,52%.***	

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Demande de prix N°2026-124/MEF/SG/DMP du 13/10/2026 pour la confection de supports de communication (éditions de bulletins, gadgets, banderoles, et autres) au profit de l'Inspection Générale des Finances (IGF)/Lot unique

Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N°4512 du lundi 19/10/2026

Financement : Budget de l'État, Exercice 2026

Date de dépouillement : 28/10/2026 **; Date de délibération** : 28/10/2026 **; Nombre de plis reçus** : Seize (16)

MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES TTC DES SOUMISSIONNAIRES : 13 036 239 FCFA ;
MOYENNE PONDEREE TTC : 15 714 496 FCFA ;
SEUIL MINIMUM TTC : 13 357 321 FCFA ;
SEUIL DE TOLERANCE TTC : 12 689 455 FCFA

Soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigés (en FCFA)		Observation	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
PALLIUM GROUP	9 015 000	-	9 015 000	-	Non conforme, offre en dessous du seuil de tolérance	**Non classé**
KAABAD AGENCY Sarl	11 680 000	-	11 680 000	-	Conforme	**9ème**
HONEST AGENCY	10 912 000	-	10 912 000	-	Conforme, prix à confirmer	**4ème**
DE COM BURKINA	11 300 000	13 334 000	12 240 000	14 443 200	Conforme, offre financière corrigée : Erreur sur la quantité de l'item 7 : 2000 au lieu de 120	**12ème**
K.M. S	-	13 575 900	-	13 575 900	Conforme	**7ème**
ARTCOM Trading & Communication	11 974 500	-	11 974 500	-	Conforme	**11ème**
CHRISTY EVENTS COM	11 217 500	-	-	-	Non Recevable, lettre de soumission adressée à la PRCP/CEGECI	**Non classé**
IARS	12 605 900	-	12 605 900		Conforme	**13ème**
DEFI GRAPHIC	-	13 658 500	-	13 658 500	Conforme	**8ème**
PHILS MEDIA SERVICES	-	12 773 500	-	12 773 500	Conforme, Prix confirmés par lettre S/N du 05/11/2026	**1er**
RACHETE SERVICES SARL	-	13 924 000	-	13 924 000	Conforme	**10ème**

IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	-	12 785 300	-	12 785 300	Conforme, prix à confirmer	**2ème**
GROUPE SOCIP SN	11 070 000	-	11 070 000	-	Conforme, prix à confirmer	**5ème**
AWEGA SARL	10 840 000	-	10 840 000	-	Conforme, prix à confirmer	**3ème**
GLOBALE PUB	11 048 500	-	11 192 500	-	**Conforme, offre financière corrigée :** Erreur sur la quantité de l'item 4 : 2000 au lieu de 200	**6ème**
PRESTATION SUD-SUD	-	9 021 100	-	9 021 100	Non conforme, offre en dessous du seuil de tolérance	**Non classé**
Attributaire	***PHILS MEDIA SERVICES pour un montant de douze millions sept cent soixante-treize mille cinq cents (12 773 500) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours, son offre financière se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, sa garantie de bonne exécution sera de 35%***					

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Publication rectificative portant sur l'observation de l'entreprise CRAC (Retenu au lieu de non retenu) parue dans le quotidien n°4228 du mardi 10 novembre 2026 à la page 8

MANIFESTATION D'INTERET N°2026-120 /MEF /SG /DMP DU 05 OCTOBRE 2026 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DE SUPPORTS AUDIOVISUELS DE PROMOTION ET DE VULGARISATION DE « FASO ARZEKA »- Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4504 du mercredi 07 octobre 2026 ;
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : lettre N°2026-1082/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 14/10/2026 ;
Financement : : R.A – U.R/ DGTC - Date de dépouillement : 21 octobre 2026 - Date de délibération : 09 novembre 2026 ;
Nombre de plis reçus : (06) - Méthode de sélection : *Sélection basée sur le moindre coût.*

Soumissionnaires	Nombre de missions similaires pertinentes justifiées retenues durant les trois (3) dernières années	Classement	Pays d'origine	Observations
DIAM PRODUCTION SARL	00	Non classé	Burkina Faso	Non Retenu
GROUPEMENT KORY CONCEPT/ SHOWTOOLS EXPERIENCE	00	Non classé	Burkina Faso/Benin	Non Retenu
PRECIS PLUS SARL	01	3ème	Burkina Faso	Retenu
GROUPEMENT IMEDIA SARL/ZELUS	07	2ème	Burkina Faso/ Burkina Faso	Retenu
B.C.S. SARL	00	Non classé	Burkina Faso	Non Retenu
CRAC	40	1er	Burkina Faso	Retenu

MINISTERE DE SANTE

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2026-0047/MS/SG/DMP DU 16/10/2026 POUR L'ACQUISITION DE CONTENEURS AMENAGES AU PROFIT DU PSSR II ET AUTRES BENEFICIAIRES

Identification de l'Autorité contractante : Ministère de la Santé/Programme de santé sexuelle et reproductive phase II (PSSR II)
FINANCEMENT : **LAD Grant ID Y2 Budgeted World Plan**
Référence de la publication de l'avis : Revue n°4515 du jeudi 22 octobre 2026
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis **: Lettre n°2026_3143/MS/SG/DMP/gcam/ir du 28 octobre 2026 ;**
Date d'ouverture des offres **: 02 novembre 2026 ;** Date de délibération **: 02 novembre 2026**

N°	SOUMISSIONNAIRES	Montant lus publiquement en FCFA		Montant corrigés en FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
	Lot unique : Acquisition de conteneurs aménagés au profit du PSSR II et autres bénéficiaires ***Nombre de plis : 03 ;*** Offre anormalement basse : **44 017 091 FCFA TTC ;** Seuil de tolérance : **41 816 237 FCFA TTC**						
1.	COTRACORA FASO SARL	39 500 000	-	39 500 000	46 610 000	**Conforme**	1er
2.	Y.E.D CONSULTING	34 895 000	-	34 895 000	41 176 100	**Conforme** **Offre anormalement basse**	-
3.	GM SARL	-	53 100 000	-	53 100 000	**Conforme**	2è

Attributaire : COTRACORA FASO SARL pour un montant de **trente-neuf millions cinq-cents mille (39 500 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours.**

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-0038/MS/SG/DMP DU 11 SEPTEMBRE 2026 RELATIVE A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) AU PROFIT DES SITES D'INSTALLATION DES NOUVEAUX INCINERATEURS

Nombre de plis reçus : **15** ; Date de dépouillement : **29/09/2026,** Financement : **Fonds Mondial/SRPS, activité HP 922**
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture : **n°2026-2721/MS/SG/DMP/gcam/ir du 23/09/2026**
Montant Prévisionnel : 21 860 771 FCFA HTVA ; **Borne inferieure :** 16 800 530 ; **seuil de tolérance** : 15 960 503

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SOCOBAF	**18 760 000**	**22 136 800**	**18 760 000**	**22 136 800**	5ème	**Conforme**
KANTA GLOBAL TRADE	**16 751 000**	**-**	**16 751 000**	**-**	3ème	**Conforme** **Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance**
UDM-AFRIQUE	**20 446 000**	**24 126 280**	**-**	**-**	Non classé	**Non Conforme** **Item 9 :** l'image fournie concerne une poubelle de 120 litres au lieu de celle de 240 litres demandé.

GENERAL CONSTRUCTION IMMOBILIER & SERVICES	-	**20 041 120**	-	-	Non classé	**Non Conforme** **Item 9** : l'image fournie ne possède pas de roues et seul le couvercle est de couleur jaune ; **Item 10** : Sur l'image fournie, seul le couvercle de la poubelle est de couleur jaune
SODIMTRA	**18 039 000**	-	**18 039 000**	-	4ème	**Conforme**
AGATHE CONCEPTION ET DISTRIBUTION	-	**19 375 600**	-	-	Non classé	**Non Conforme** **Item 5 :** (Lunettes de sécurité antibuée) : l'image fournie ne présente pas un bandeau élastique réglable ; le matériau sur l'image fournie est du polycarbonate au lieu d'un matériau en élastomères thermoplastiques silicone Neo.
RELAX SERVICE	**18 955 500**	-	-	-	Non classé	**Non Conforme** **Item 7** : fiche technique non fournie ; **Item 8 :** modèle non précisée et fiche technique non fournie
EZO INTERNATIONAL SARL	**16 337 000**	**19 277 660**	**16 337 000**	**19 277 660**	2ème	**Conforme** **Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance**
BAKAM SERVICE	**16 000 000**	-	-	-	Non classé	**Non Conforme** La lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires et le bordereau des prix ne sont pas signés par le soumissionnaire
KI-BO-RA MEN STYLE (KMS)	-	**19 092 400**	**16 180 000**	**19 092 400**	1er	**Conforme** **Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance**
INOVATECH GLOBAL SERVICE SARL	**15 959 000**	**18 831 620**	-	-	Non classé	**Non Conforme** **Item 4** (Tablier de protection thermique) : l'image fournie ne possède pas de manches (bras), de cou ; absence de fermeture, absence de bouton-pression
DECLIQ TRADING SARL	-	**16 125 880**	**13 666 000**	**16 125 880**	Non classé	**Non Conforme** **Offre anormalement basse**
IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO SARL	**15 820 500**	-	-	-	Non classé	**Non Conforme** **Item 4** (Tablier de protection thermique) :l'image fournie ne possède pas de manches (bras), de cou ; absence de fermeture, absence de bouton-pression
RLS	**18 779 000**	-	-	-	Non classé	**Non Conforme** **Item 9** : l'image fournie ne présente pas de pédale
MEGA MULTI-SERVICE	**14 813 000**	-	-	-	Non classé	**Non Conforme** La lettre de soumission non conforme : point e) : le délai de validité de l'offre fait référence à la clause 14 des IC au lieu de la clause 15.
ATTRIBUTAIRE	**KI-BO-RA MEN STYLE (KMS)** pour un montant de **seize millions cent quatre-vingt mille (16 180 000) F CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours.**					

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

SYNTHESE RECTIFICATIVE SUITE A LA CORRECTION DU MONTANT HTVA APRES AUGMENTATION DES QUANTITES DE LEBGO GROUP

APPEL D'OFFRES OUVERTS N°2026-010/MS/SG/CNTS/DG/DMP DU 02 JUILLET 2026 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (CNTS)
LOT1 : Acquisition de matériels et équipements médico-techniques pour les structures opérationnelles du CNTS
Budget prévisionnel (E) : 100 000 000 TTC ; Moyenne pondéré (M= E*0,6+P*0,4) : 92 512 655 TTC ; borne inférieure : 78 635 756 TTC ; seuil de tolérance : 74 703 969 TTC.

Soumissionnaires	Montants Lus en FCFA		Montants Corrigés en FCFA		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KANDOR GROUP	-	85 183 000	83 050 000	85 183 000	4ème	Conforme
FASO IMB SARL	-	81 726 800	69 260 000	81 726 800	2ème	Conforme
SCIENCE MODERNE 24 SARL	-	79 360 900	47 255 000	55 760 900	ANORMARLEMENT BASSE	Conforme une différence entre montant en lettre qui est de deux millions huit cent cinquante mille et montant en chiffre qui de 22 850 000 de francs CFA à l'item 2, a donné lieu à une correction de 20 000 000 de francs CFA,soit une variation de 29,73%.
KANTA GLOBAL TRADE SARL	-	87 868 334	74 464 690	87 868 334	5ème	Conforme
ESIF MATERIEL SARL	70 875 000	83 632 500	70 875 000	83 632 500	3ème	Conforme
GROUPEMENT SUD SARL/ZOODO BIOMEDICAL SERVICES SARL	74 500 000	-	74 500 000	87 910 000	Non classé	Non conforme -A l'item 7 la tête de soudure proposée n'est pas de type pistolet sur le prospectus. -A l'item 3 Puissance de la batterie de l'onduleur en VAH non précisée sur le prospectus pour puissance en VAH autour de 816 VAH runtime demandée
JABAMIAH BIOMEDICAL	-	75 000 013	63 559 333	75 000 013	Non classé	Non conforme -DPX N°2026-010/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 02 juillet 2026 et Appel d'offres ouverts N°2026-

						010/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 02 juillet 2026 référencés sur la lettre de soumission; - Les autorisations du fabricant non fournies
SADEC	-	81 508 500	69 075 000	81 508 500	Non classé	Non conforme Autorisation du fabricant non fournie car ayant fourni une attestation distributeur agrée de DEVEA grossiste en matériel informatique et non en matériels médico-techniques sans joindre de contrat
REA EXPRESS	80 574 006	95 077 327	80 574 006	95 077 327	6ème	Conforme
LEBGO GROUP	-	79 722 600	78 045 000	79 722 600	1er	Conforme

Lot 2 : Acquisition de matériels et équipements médico-techniques pour le site avancé de distribution du Centre Régional de Transfusion Sanguine (CRTS) OUAGA

Budget prévisionnel (E) : 67 505 200 TTC ; Moyenne pondéré (M= E*0,6+P*0,4) : 60 423 751 TTC ; borne inférieure 51 360 188 TTC ; seuil de tolérance 48 792 179 TTC.

Soumissionnaires	Montants Lus en FCFA		Montants Corrigés en FCFA		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KANDOR GROUP	-	55 556 000	54 755 000	55 556 000	2ème	Conforme
FASO IMB SARL	-	62 964 800	53 360 000	62 964 800	4ème	Conforme
SCIENCE MODERNE 24 SARL	-	52 533 600	44 520 000	52 533 600	1er	Conforme
GAM	57 975 000	58 047 000	57 975 000	58 047 000	Non classé	Non conforme Non-respect du modèle de la lettre d'engagement et la lettre de soumission mentionne une demande de prix n°2026-04/MS/SG/INSP/DG/DMP au lieu de l'Appel d'Offres objet de notre dossier.
ESIF MATERIEL SARL	54 850 000	64 723 000	54 850 000	64 723 000	6ème	Conforme
GROUPEMENT SUD SARL/ZOODO BIOMEDICAL SERVICES SARL	49 490 000	-	49 490 000	58 398 200	Non classé	Non conforme -A pour l'item 2 les dimensions sur le prospectus proposées est de (L x P x H) : 430 x 540 x e355 mm au lieu des dimensions demandée (L x P x H) : 366 x 430 x e257 mm et proposé au spécificationtechniques. Aussi le poids net sur le prospectus proposé est 45 KG au lieu de 23 KG environ demandé -A l'item 4 la capacité de stockage proposée : 528 litres au lieu de 572 litres demandé.
JABAMIAH BIOMEDICAL	-	50 628 313	42 905 350	50 628 313	Non classé	Non conforme -DPX N°2026-010/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 02 juillet 2026 et Appel d'offres ouverts N°2026-010/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 02 juillet 2026 référencés sur la lettre de soumission; - Les autorisations du fabricant non fournies
SADEC	-	69 142 100	58 595 000	69 142 100	Non classé	Non conforme - Autorisation du fabricant non fournie car ayant fourni une attestation distributeur agrée de DEVEA grossiste en matériel informatique et non en matériels médico-techniques sans joindre de contrat. -Aussi son offre financière est hors enveloppe avec un montant de 69 142 100 francs CFA
REA EXPRESS	53 417 000	63 032 060	53 417 000	63 032 060	5ème	Conforme
SYNOVIE SARL	-	63 750 456	54 025 810	63 750 456	Non classé	Non conforme -Pour l'item 7 la longueur totale est de 212 cm proposé au lieu de 200 cm et la largeur proposé 91 cm au lieu de 90 cm ; - l'autorité contractante désigné dans la lettre d'engagement est le Ministère de la Santé au lieu du Centre National de Transfusion Sanguine(CNTS) ; -à l'item 1 au lot 2 : le poids net de la centrifugeuse proposé (Kg) : 22 au lieu de (Kg) : 5,5 à 6,6 demandé ; - à l'item 1,2,4, 5, 6, 7 et 11 au lot 2 : garanties non fournies et - à l'item 5 : les spécifications techniques ne sont pas conformes aux spécifications demandées.
LEBGO GROUP	-	62 017 400	56 135 000	62 017 400	3ème	Conforme
Attributaire:	***Au lot 1 : LEBGO GROUP pour un montant HTVA de soixante-dix-huit millions quarante-cinq mille (78 045 000) francs CFA et un montant TTC de soixante-dix-neuf millions sept cent vingt-deux mille six cents (79 722 600) francs CFA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Une augmentation des quantités de certains items a été opérée :*** ***- Plaque de groupage sanguin avec alvéole (item 5) de 4 à 8 unités ;*** ***- Soudage mobile pour poches de sang (item 7) de 8 à 12 unités.*** ***Le montant après augmentation de quantité s'élève à quatre-vingt-neuf millions neuf cent-quarante-cinq mille (89 945 000) francs CFA HTVA soit quatre-vingt-onze millions six cent vingt-deux mille six cents (91 622 600) francs CFA TTC, donc une augmentation de 14,93%.***					

	Au lot 2 : SCIENCE MODERNE 24 SARL pour un montant HTVA de quarante-quatre millions cinq cent-vingt mille (44 520 000) francs CFA soit un montant TTC de cinquante-deux millions cinq cent trente-trois mille six cents (52 533 600) francs CFA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Une augmentation des quantités de certains items a été opérée : ***- Centrifugeuse à carte gel (item 1) de 1 à 2 unités ;*** ***- Centrifugeuse à tubes de paillasse (item 2) de 1 à 2 unités ;*** ***- Plaque de groupage sanguin avec alvéole (item 9) de 3 à 5 unités ;*** ***- Plateau de prélèvement (item 10) de 2 à 5 unités.*** ***Le montant après augmentation de quantité s'élève à cinquante millions sept cent quatre-vingt mille (50 780 000) francs CFA HTVA soit cinquante-neuf millions neuf cent vingt mille quatre cents (59 920 400) francs CFA TTC, donc une augmentation de 14,06%.***

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSIATIRE YALGADO OUEDRAOGO

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX DE CLIENTELE N°2026- 029/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 20 OCTOBRE 2026 POUR L'ACQUISITION D'AUTRES DISPOSITIFS MEDICAUX AU PROFIT DU CHU-YO

PUBLICATION : Revue des Marchés Publics N° 4515 – Jeudi 22 octobre 2026 - CONVOCATION CAM N°2026–089/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 29/10/2026 - Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026.

Budget prévisionnel : 17 395 000 FCFA TTC, montant prévisionnel pour l'évaluation : 304 218 FCFA TTC

Borne anormalement basse : 262 026 F TTC ; Seuil de tolérance : 248 925 F TTC

Nombre de plis reçus : 01. Date d'ouverture des plis : 02 novembre 2026

N°	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	PROMOVAC BIOMED		296 260	-	304 000	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE	***ATTRIBUTAIRE : PROMOVAC BIOMED pour un montant prévisionnel du marché de quatorze millions sept cent quarante un mille cinq cent vingt-cinq (14 741 525) francs CFA HTVA soit dix-sept millions trois cent quatre-vingt-quinze mille (17 395 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et de trente (30) jours pour chaque commande client.***						

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA NUMEROTATION DES LOTS DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX DE CLIENTELE N°2026-026/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 15 SEPTEMBRE 2026 POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES ET CONSOMMABLES POUR LES DIFFERENTS ATELIERS (COUTURE, MENUISERIE ET MAINTENANCE BIOMEDICALE) DU CHU-YO PUBLIES DANS LA REVUE N°4512, page 5.

PUBLICATION : Revue des Marchés Publics n°4497 du lundi 28 septembre 2026

CONVOCATION CAM N°2026–0081/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 05/10/2026

Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026.

Montant prévisionnel du marché : lot 1 : 3 000 000 FCFA TTC ; Lot 2 : 5 800 000 FCFA TTC ; lot 3 : 11 000 000 FCFA TTC.

Montant prévisionnel pour évaluation : Lot 1 : 731 000 FCFA TTC ; Lot 2 : 14 524 148 FCFA TTC ; Lot 3 : 65 433 700 FCFA TTC.

Borne anormalement basse : Lot 1 : 571 785 FCFA TTC ; Lot 2 : 12 480 267 FCFA TTC ; Lot 3 : 55 336 714 FCFA TTC

Seuil de tolérance : Lot 1 : 543 196 FCFA TTC ; Lot 2 : 11 856 254 FCFA TTC ; Lot 3 : 52 569 878 FCFA TTC

Nombre de plis reçus : 05. Date d'ouverture des plis : 07 Octobre 2026

N° Lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	SETBA TRADING SARL	574 800	574 800	678 264	678 264	Conforme	1er
	ICNF SARL	375 000	375 000		442 500	Non conforme - offres anormalement basse	
	ESSYF	482 000	482 000		568 760	Non Conforme - Items 10 : Proposition non ferme - Items 1 à 11 : Marques non proposées	-
2	SETBA TRADING SARL	12 224 900	14 425 382	12 224 900	14 425 382	Conforme	1er
3	2S MULTI SERVICE	52 865 300	52 865 300		62 381 054	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE	***Lot 1 : : SETBA TRADING SARL pour un montant prévisionnel du marché de trois millions (3 000 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et quinze (15) jours pour chaque commande client.*** ***Lot 2 : SETBA TRADING SARL pour un montant prévisionnel du marché de cinq millions huit cent mille (5 800 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et quinze (15) jours pour chaque commande-client.*** ***Lot 3 : 2S MULTI SERVICE pour un montant prévisionnel du marché de onze millions (11 000 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours pour chaque commande-client.***						

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026- 027/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 15 SEPTEMBRE 2026 POUR LES TRAVAUX DE RESEAU INFORMATIQUE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO (CHU-YO)

PUBLICATION : Revue des Marchés Publics n°4497 du lundi 28 septembre 2026

CONVOCATION CAM N°2026–0081/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 05/10/2026

Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026. Budget prévisionnel : 57 000 000 FCFA TTC

Borne anormalement basse : 48 900 276 F TTC ; Seuil de tolérance : 46 455 262 F TTC

Nombre de plis reçus : 01. Date d'ouverture des plis : 07 Octobre 2026

N°	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	IT PROJET			56 387 480	56 387 480	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE	***ATTRIBUTAIRE : IT PROJET pour un montant du marché de cinquante-six millions trois cent quatre-vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt (56 387 480) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.***						

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026- 028/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 15 SEPTEMBRE 2026 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE SCANNERS ET DE PHOTOCOPIEURS AU PROFIT DU CHU-YO

PUBLICATION : Revue des Marchés Publics n°4497 du lundi 28 septembre 2026

CONVOCATION CAM N°2026–081/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 05/10/2026
Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026. Budget prévisionnel : 19 067 797 FCFA HTVA et 22 500 000 FCFA TTC
Borne anormalement basse : 18 102 493 F TTC ; Seuil de tolérance : 17 197 368 F TTC
Nombre de plis reçus : 04. Date d'ouverture des plis : 07 octobre 2026

N°	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	IT PROJET	16 915 000	16 915 000	19 959 700	19 959 700	Conforme	1er
2	NUMERIC	16 000 000		18 880 000		Non conforme Pièces administratives non fournies	-
3	C.O.S SARL	15 680 000		18 502 400		Non conforme Pièces administratives non fournies	-
4	GRACIERA SERVICES SARL	14 890 000		17 570 200		Non conforme Pièces administratives non fournies	
ATTRIBUTAIRE		***ATTRIBUTAIRE : GRACIERA SERVICES SARL pour un montant prévisionnel du marché de seize millions neuf cent quinze-mille (16 915 000) francs CFA HTVA soit dix-neuf millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents (19 959 700) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.***					

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Demande de prix n°2026-036/MEBAPLN/SG/DMP du 08/10/2026 pour l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit des directions centrales du MESFPT - FINANCEMENT : BUDGET CAST-FSDEB, exercice 2026
Convocation CAM : : N°2026-000036/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 08/10/2026.
PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N°4512 du 19/10/2026.
Date d'ouverture : Mercredi 28 Octobre 2026 - Nombre de concurrents : lot unique Nombre de plis : vingt un (21)

N°	ENTREPRISES	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot unique : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit des directions centrales du MESFPT. Budget prévisionnel : 37 977 136 FCFA HTVA soit 44 813 020 FCFA TTC. Borne inférieure : 35 146 267 Seuil de tolérance : 33 388 953						
1	NINETEC BURKINA FASO	-	35 843 464		35 843 464	Conforme Classé 10éme
2	Z NEERE SARL	-	33 588 641		33 578 561	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix classé 2éme Prise en compte de la TVA à l'item 101 entraînant une variation du montant TTC de -10 080 FCFA
3	ICNF SARL	28 343 500	33 437 140		33 437 140	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix Classé 1er
4	ACD		33 162 484		33 153 034	Offre anormalement basse Non classé Prise en compte de la TVA à l'item 101 entraînant une variation du montant TTC de -9 450 FCFA
5	AMIDOU SERVICE/C.T.I.D		40 120 006		40 117 234	Conforme Classé 14éme Prise en compte de la TVA à l'item 101 entraînant une variation du montant TTC de - 2772 FCFA
6	EBSER	-	33 184 414	-	-	Non conforme Garantie de soumission ou déclaration de garantie non fournie
7	PLANETE SERVICES		33 985 997		34 134 227	Conforme au regard du seuil de tolérance Classé 5éme - Erreur de quantité à l'item 6 (2 au lieu de 5) ; - Erreur de calcul à l'item 121 (450 000 au lieu de 300 000) entraînant une variation du montant TTC de + 175 230 FCFA
8	KMS		34 719 376		34 704 256	Conforme au regard du seuil de tolérance Classé 8éme Prise en compte de la TVA à l'item 101 entraînant une variation du montant TTC de -15 120 FCFA
9	RAYIIM SERVICES	28 596 500	33 738 830		33 738 830	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix Classé 3éme
10	B.P. S PLUS	28 159 949	33 225 956		33 225 956	Offre anormalement basse Non classé
11	K.E ALLIANCE MULTI SERVICES INTERNATIONAL	35 599 800	42 007 764		44 749 684	Conforme Classé 13éme Différence entre le montant en lettre et en chiffre : - Item 1 vingt mille francs contre 19 000 F ; - Item 12 : quarante mille francs contre 20 000 F entraînant une variation du montant TTC de +2 748 220 FCFA
12	YOSA PRO INFORMATIQUE SARL	36 989 500	43 647 610		44 791 810	Conforme Classé 15éme Différence entre le montant en lettre et en chiffre à l'item 116 cinquante mille francs contre 25 000

						F entraînant une variation du montant TTC de + 1 150 500 FCFA
13	MFD SARL	7 770 950	32 764 681		32 764 681	Offre anormalement basse Non classé
14	OUMZA DISTRIBUTION SARL	8 705 850	33 872 903		44 753 840	Conforme au regard du seuil de tolérance Classé 4 éme Différence entre le montant en lettre et en chiffre à : -l'item 1 : vingt mille francs contre 12 000 F ; -l'item 26 : trois mille sept cent cinquante francs contre 350 F ; -l'item 130 : douze mille deux cent cinquante francs contre 12 500 F ; entraînant une variation du montant TTC de + 10 899 837 FCFA
15	ZIBO AB & AB TRADING COMPANY	28 113 300	33 171 174		33 171 174	Offre anormalement basse Non classé
16	DECLIQ TRADING SARL	-	33 105 962		33 103 442	Offre anormalement basse Non classé Prise en compte de la TVA à l'item 101 entraînant une variation du montant TTC de -2520 FCFA
17	ECO AFRIQUE		33 998 981		33 892 681	Conforme au regard du seuil de tolérance Classé 6 éme Prise en compte de la TVA à l'item 101 entraînant une variation du montant TTC de -6 300 FCFA
18	BEKI SERVICES SARL	0 347 100	35 802 018		35 802 018	Conforme Classé 9 éme
19	YISOREGA MULTI-SERVICES		34 024 828		34 018 528	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix Classé 7 éme Prise en compte de la TVA à l'item 101 entraînant une variation du montant TTC de -6 300 FCFA
20	LKMS	31 396 150	37 047 457		37 042 417	Conforme Classé 12 éme Prise en compte de la TVA à l'item 101 entraînant une variation du montant TTC de -5 040 FCFA
21	AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		37 016 718		37 013 883	Conforme Classé 11 éme Prise en compte de la TVA à l'item 101 entraînant une variation du montant TTC de - 2 835 FCFA
ATTRIBUTAIRE		***ICNF SARL pour un montant de vingt-huit millions trois cent quarante-trois mille cinq cent (28 343 500) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours par commande.***				

Demande de prix N° 2026-035/MEBAPLN/SG/DMP du 01/10/2026 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit des structures centrales du MESFPT - Financement : Budget CAST-FSDEB 2026.
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés N°4505 du 08/10/2026 et du quotidien N°4511 du 16/10/2026.
Ouverture des plis et de délibération : 22/10/2026. Nombre de plis : vingt-neuf (29) - Nombre de lot : lot unique

N°	Entreprises	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations Budget prévisionnel = 75 697 860 F CFA TTC Borne inférieure = 59 030 931 F CFA TTC Seuil de tolérance : 56 079 385 F CFA TTC	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	YOSA PRO INFORMATIQUE SARL	48 117 000	-	64 053 000	75 582 540	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix Discordance entre le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires et celui en chiffres au niveau du bordereau des prix pour les fournitures aux items 1, 2, 56 et 60 entraînant une variation du montant TTC de + 18 804 480 FCFA.	6ème
02	ANAYSSA MULTI-SERVICES	47 431 000	-	47 431 000	55 968 580	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
03	REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	47 279 100	-	47 279 100	55 789 338	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
04	MVLA SERVICES	48 090 000	-	48 090 000	56 746 200	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix	5ème
05	SAHABANE DISTRIBUTION & COMMERCES SARL	46 767 000	-	46 767 000	55 185 060	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
06	ALYAH EQUIPEMENTS SARL	-	55 975 660	-	-	Non conforme (Lettre de soumission adressée au MESFPT au lieu du MEBAPLN)	Non classé
07	BOUNZEMWINDE SERVICES	47 987 000	-	47 987 000	56 624 660	Conforme au regard du seuil de tolérance	4ème
08	H2S SERVICES	-	55 013 420	46 621 542	55 013 420	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
09	ENAWEB	50 431 000	-	50 166 000	59 195 880	Conforme Discordance entre le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires et celui en chiffres au niveau du bordereau des prix pour les fournitures aux items 24, 31 et 69 entraînant une variation du montant TTC de -312 700 FCFA.	11ème

10	TALAH BUROTEK	46 100 000	-	46 100 000	54 398 000	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
11	LADOUN SARL	45 981 000	-	45 981 000	54 257 580	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
12	ZITI SERVICES	-	54 721 320	46 319 045	54 656 473	Non conforme (Offre anormalement basse) Discordance entre le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires et celui en chiffres au niveau du bordereau des prix pour les fournitures aux items 34 et 77 entraînant une variation du montant TTC de -64 847 FCFA.	Non classé
13	SINOVA SERVICES SARL	46 828 749	-	47 131 542	55 615 220	Non conforme (Offre anormalement basse) Discordance entre les montants en lettres du bordereau des prix unitaires et en chiffres du bordereau des prix pour les fournitures à tous les items sauf 30, 31, 34, 35 et 75 entraînant une variation du montant TTC de +357 296 FCFA	Non classé
14	JEHO NISSI SARL	-	55 776 830	-	-	Non conforme (Erreur portant sur l'objet de la lettre de soumission : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction d'exploitation régionale de Guiriko)	Non classé
15	KARS	55 849 952	-	55 900 424	65 962 500	Conforme Discordance entre le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires et celui en chiffres au niveau du bordereau des prix pour les fournitures à tous les items entraînant une variation du montant TTC de +59 557 FCFA	13ème
16	IPCOM TECHNOLOGIES	-	54 197 872	45 930 400	54 197 872	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
17	ECO AFRIQUE	-	56 313 140	62 825 000	74 133 500	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix Discordance entre le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires et celui en chiffres au niveau du bordereau des prix pour les fournitures à tous les items entraînant une variation du montant TTC de + 17 820 360 FCFA.	1er
18	LPA	-	56 391 020	63 356 000	74 760 080	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix Discordance entre le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires et celui en chiffres au niveau du bordereau des prix pour les fournitures à tous les items entraînant une variation du montant TTC de + 18 369 060 FCFA.	3ème
19	OUMZA DISTRIBUTION SARL	48 202 500	-	64 140 500	75 473 390	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix Discordance entre le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires et celui en chiffres au niveau du bordereau des prix pour les fournitures aux items 3, 8, 9, 15, 16, 17, 21, 25, 26, 27 ; 28 et 29 entraînant une variation du montant TTC de + 18 806 840 FCFA.	7ème
20	ETS SANA TIDIANE ET FILS	46 414 334	-	46 414 334	54 768 914	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
21	DOUM COMPUTER SARL	48 555 000	-	48 555 000	57 294 900	Conforme au regard du seuil de tolérance	8ème
22	ARNAULD BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	48 788 500	-	-	-	Non conforme (Lettre de soumission adressée au MESFPT au lieu du MEBAPLN)	Non classé
23	RDI SARL	46 124 500	54 426 910	46 124 500	54 426 910	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
24	SODICOM SARL	46 030 000	-	46 030 000	54 315 400	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé
25	ESSCI SERVICE INTERNATIONAL	50 037 500	-	50 037 500	59 044 250	Conforme	10ème
26	K.E ALLIANCE MULTI SERVICES INTERNATIONAL	47 733 000	-	63 583 000	75 027 940	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix Discordance entre le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires et celui en chiffres au niveau du bordereau des prix pour les fournitures aux items 3, 15, 17 et 74 entraînant une variation du montant TTC de +18 703 000 FCFA	2ème
27	BELIMEX SARL	-	60 620 730	51 373 500	60 620 730	Conforme	12ème
28	SLCGB SARL	49 252 000	58 117 360	49 252 000	58 117 360	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix	9ème
29	INAFAT ENTREPRISE	46 207 128	-	46 207 128	54 524 411	Non conforme (Offre anormalement basse)	Non classé

ATTRIBUTAIRE	***ECO AFRIQUE pour un montant de cinquante-six millions trois cent treize mille cent quarante (56 313 140) F CFA TTC. Le délai de livraison est de vingt-et-un (21) jours.***

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Résultats provisoires de la demande prix n°2026- 037 /MESRI/SG//UJKZ/P/PRCP relatif à l'acquisition et installation de matériels techniques au profit de la Présidence, des Instituts, des Centres Universitaires et l'Atelier Central de Maintenance.

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice **2026**.
Publication : Quotidien N° 4514 du mercredi 21 Octobre 2026.
Date d'ouverture des plis : : 30/10/2026 ; **Nombre de plis reçus** : trois (03) ; **Date de délibération :** 30/10/2026.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Montant ajusté en HTVA pour des besoins de comparaison conformément aux critères liés à la variation par rapport au calendrier de livraison (CF IC **22.3**.(f), de la DPDPX)	Observations	Rang
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC			
1.	**AMIR MEDICO-EQUIPEMENT SARL**	31 000 000		31 000 000	36 580 000	**31 000 000**	**Conforme**	**1er**
2.	**COS SARL**	27 458 000	-	27 458 000	32 400 440	**27 458 000**	Pieces administratives non fournies en dépit de la correspondance l'invitant à les fournir dans un délai compatible avec les travaux de la CAM **Conforme**	**Non retenu**
3.	**UDM-Afrique SARL**	29 669 500	35 010 010	-	-		Prospectus non fourni au niveau de tous les ITEMS de Menuiserie métallique et bois, Electricité, Plomberie sanitaire, Sonorisation, Froid et climatisation, Vidéo projection et Maçonnerie (CF IC **9.1**.(i), de la DPDPX) **Non conforme**	**Non retenu**
Attributaire provisoire	**AMIR MEDICO-EQUIPEMENT SARL** pour un montant HTVA de **trente-quatre millions cent trente mille (34 130 000) francs CFA** soit **quarante millions deux cent soixante-treize mille quatre cents (40 273 400) francs CFA TTC** après une augmentation des quantités aux ITEMS suivant : **Vidéo projection** (ITEM 1 : 1 ; ITEM 4 : 7 ; ITEM 8 :7) ; **Plomberie** (ITEM 20 : 3) **Electricité** (ITEM 3 : 3) soit un montant de **trois millions six cent quatre-vingt-treize mille quatre cents (3 693 400) francs CFA** correspondant à un taux de 10,09 % de son montant TTC. Le délai de livraison est de **quinze (15) jours calendaires**							

Demande de prix N°2026-038/MESRI/SG/UJKZ/P/PRCP du mercredi 21 octobre 2026
Publication : N° 4514 - Mercredi 21 octobre 2026
Date de dépouillement : vendredi 30 octobre 2026 à 9h00 ;
Date de délibération : vendredi 30 octobre 2026 à 15h00
Nombre de plis : Cinq (05)
Lot unique : travaux de réalisation de forages positifs équipés de châteaux et de systèmes mécaniques de pompage solaire au profit du Centre Universitaire de Ziniaré (**CUZ**) et de l'Université Joseph KI-ZERBO (**UJKZ**)

N°	Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigée		Montant ajusté servant à la comparaison des offres en HTVA conformément aux critères liés aux APD (CF IC 19.3 (g) de la DPDPX)	Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
4.	AXEL	-	18 856 400	-	18 856 400		Agrément technique non conforme (validité expirée et non-respect de la clause IC. 9.1(f)) Pieces administratives (AJE RCCM, CNF) non fournies en dépit de la correspondance l'invitant à les fournir dans un délai compatible avec les travaux de la CAM **Non conforme**	Non retenu
5.	BTP INTER	15 450 000	-	15 450 000	-		Entreprise appartenant au régime du bénéfice réel	Non retenu

							simplifié d'imposition et non à la catégorie des moyennes entreprises comme exige la réservation faite dans les données particulières du dossier de demande de prix **Matériel non conforme** : *Cartes grises A 32 40 E2 03 et A2757 D8 03 non probantes. *Carte grise A2579 E 2 03 non probante **Non conforme**	
6.	ACTES INTERNATIONAL	-	19 352 000	-		-	Offre non exhaustive (Omission d'une partie du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif et quantitatif) **Non conforme**	Non retenu
7.	KGPRES SARL	16 160 000	-	16 160 000	19 068 800	15 513 600	**Conforme**	1er
8.	ASDT	17 150 000	-	17 150 000	20 237 000-	16 807 000	Absence de proposition de de transfert de compétences **Conforme**	Non retenu

Attributaire : KGPRES SARL pour un montant de **seize millions cent soixante mille (16 160 000) francs CFA HTVA** soit **dix-neuf millions soixante-huit mille huit cents (19 068 800) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de vingt-un (**21**) jours calendaires.

Demande de prix demande de prix n°2026-039/MESRI/SG/UJKZ/P/PRCP du jeudi 22 octobre 2026
Publication : N° 4515 du jeudi 22 octobre 2026
Date de dépouillement : lundi 02 novembre 2026 à 9h00 ;
Date de délibération : lundi 02 novembre 2026 à 15h00
Nombre de plis : Deux (02)
Lot unique : Travaux de construction de toilettes modernes à (02) deux postes au profit de L'ISSDH

N°	Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigée		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
9.	ECAN-BTP	-	4 144 608 FCFA TTC	-	4 707 232 FCFA TTC	Facturation omise à l'item II.7 Maçonnerie d'agglos creux de (15x20x40). Application du prix unitaire de son concurrent. **Conforme**	1er
10.	CONSORTIUM SALA SERVICES SARL	-	4 157 341 FCFA TTC	-	4 157 341 FCFA TTC	**Conforme**	2e

Attributaire : ECAN-BTP pour un montant HTVA de trois millions cinq cent douze mille trois cent quatre-vingts (3 512 380) francs CFA soit quatre millions cent quarante-quatre mille six cent huit (4 144 608) francs CFA TTC avec un délai d'exécution-vingt-un (21) jours.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Demande de prix N°2026- 027/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP pour l'acquisition de matériels de bureau au profit des structures du CNRST ; Gestion 2026 ; Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4519 du 28 octobre 2026 ; Nombre de plis reçus : deux (02) ; d'ouverture des plis : 06 novembre 2026 à 09 heures 00 ; Nombre de lots : lot unique ; date de délibération : 06/11/2026.

Lot unique : Acquisition de matériels de bureau pour les structures du CNRST

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix des offres corrigées		Observations **Borne : 22 711 932** **Seuil T : 21 576 335**	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
INTEL AFRICA	21 825 000	25 753 500	21 825 000	25 753 500	Conforme	1er
KLM SARL	50 550 000	59 649 000	50 550 000	59 649 000	Offre hors enveloppe budgétaire	

ATTRIBUTION PROVISOIRE : Intel Africa pour un montant de HTVA de vingt et un millions huit cent vingt-cinq mille (21 825 000) Francs CFA soit un montant TTC de vingt-cinq millions sept cent cinquante-trois mille cinq cents (25 753 500) Francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Référence de la procédure	:	Demande de prix N°2026-031f/MAERAH/SG/DMP portant ACQUISITION COMPLEMENTAIRE DE FOURNITURES DE BUREAU PROFIT DES STRUCTURES CENTRALES DU MAERAH AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2026
Financement	:	Budget de l'Etat, exercice 2026 ;
Publication de l'Avis	:	Revue des marchés publics ; Quotidien N°4516 du Vendredi 23 octobre 2026, page 42
Date de dépouillement	:	02/11/ 2026
Date de délibération	:	02/11/ 2026
Lettre de convocation	:	Lettres N°2026-0470/MAERAH/SG/DMP du 28 octobre 2026 portant convocation des membres de la Commission d'attribution des marchés (CAM) du MAERAH
Nombre de lots	:	Six (06)
Nombre de plis	:	Quinze (15)

Soumissionnaire	Lot	Prix de l'offre lu publiquement				Prix de l'offre corrigée				Observations	Rang
		HTVA		TTC		HTVA		TTC			
		Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max		

E = 18 000 000 FCFA TTC ; P = 14 498 070 FCFA TTC ; M = 16 599 229 FCFA TTC ; 0,85M = 14 103 344 FCFA TTC ;
Seuil de tolérance 5% = 13 403 877 FCFA TTC ;

JEHO NISSI SARL		-	-	5 535 150	13 044 800	-	-	-	-	Non conforme. Prescriptions techniques proposées non conformes à celles demandées: -Post-it 102 x 74 mm proposé en lieu et place de Post-it 76 x 127 mm demandé, -Post-it 102 x 152 mm proposé en lieu et place de Post-it 102 x 74 mm demandé,	Non classé
ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO		-	-	5 134 810	17 972 700	-	-	-	-	Non conforme. Prescriptions techniques proposées non conforme à celles demandées. Item 47 : Post-it 102 x 74 mm proposé en lieu et place de Post-it 102 x 152 mm demandé.	Non classé
KAMOUF		5 474 500	12 486 500	-	-	-	-	-	-	Non conforme. Prescriptions techniques proposées non conforme à celles demandées : -item 48 : le soumissionnaire n'a pas précisé que les feuilles de rame de papier proposées sont adaptées à la photocopie recto verso -item 65, 66, 67 et 68 : absence de précision sur la forme régulière exigée des trombones	Non classé
RABIA MULTIPLEX PRO	Lot1	5 521 750	12 183 250	-	-	5 521 750	12 183 250	6 515 665	14 376 235	RAS	2ème
IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO		4 749 700	13 237 500	-	-	4 749 700	13 237 500	5 604 646	15 620 250	RAS	3ème
DJAMA Distribution International		5 883 950	12 820 250	-	-	-	-	-	-	Non conforme. Prescriptions techniques proposées non conforme à celles demandées : Item 52 : le soumissionnaire propose des spirales de reliure de 6 mm au lieu de 8 mm demandé.	Non classé
DMS Sarl		4 961 750	11 438 750	-	-	4 961 750	11 438 750	5 854 865	13 497 725	RAS	1er
WARSI		4 407 000	13 217 500	-	-	-	-	-	-	Non conforme. Prescriptions techniques proposées non conforme à celles demandées : item 57 : les prescriptions techniques de l'article proposé ne sont pas conformes à celles exigées. En effet, des baguettes à anneaux plastiques de 20 mm, d'une capacité de 141 à 160 feuilles de 80 g/m² et comportant 21 trous rectangulaires ont été proposées en lieu et place des spirales de reliure de 28 mm, en plastique souple et résistant, à diamètre régulier et compatible avec les perforations de reliure usuelles demandées.	Non classé
Attributaire provisoire	***Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la DGREH à l'entreprise DMS Sarl pour un montant minimum HTVA de quatre millions neuf cent soixante un mille sept cent cinquante (4 961 750) F CFA et un montant maximum HTVA de onze millions quatre cent trente-huit mille sept cent cinquante (11 438 750) F CFA pour un délai d'exécution quinze (15) jours.*** ***Le taux de la garantie de bonne exécution (DMS Sarl) est de trente pour cent (30%).***										
Soumissionnaire	**Lot 2**	**Prix de l'offre lu publiquement**				**Prix de l'offre corrigée**				**Observations**	**Rang**
		HTVA		**TTC**		**HTVA**		**TTC**			

JEHO NISSI SARL		-	8 152 738	-	-	Non conforme Défaut de production des documents techniques exigés à la page 85 du dossier, notamment : -les fiches techniques des produits proposés ; -les certificats ou tout autre document justificatif permettant d'attester la conformité des produits aux spécifications techniques exigées.	Non classé
Attributaire provisoire	***Lot 2 : infructueux***						
E = 2 000 000 FCFA TTC ; P = 1 935 357 FCFA TTC ; M =1 974 143 FCFA TTC ; 0,85M =1 678 021 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 1 594 120 FCFA TTC							
Soumissionnaire		**Prix de l'offre lu publiquement**		**Prix de l'offre corrigée**		**Observations**	**Rang**
		HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
JEHO NISSI SARL	**Lot 3**	-	589 165	-	-	Non conforme. Les prescriptions techniques proposées ne sont pas conformes à celle demandée : -item 3 : sous chemise, format A4, 22x21 cm proposé au lieu de format A4, 22x31 cm demandé , -item 11 : le format du bloc-notes proposé ne correspond pas à celui exigé. En effet, le format demandé est de 21 × 29,7 cm, tandis que le soumissionnaire a proposé un format de 21 × 14,8 cm, contrairement aux spécifications techniques du dossier. - item 26 : le diamètre de la spirale de reliure proposée ne correspond pas à celui exigé. En effet, une spirale de 12 mm a été proposée au lieu du diamètre de 18 mm demandé	Non classé
ENTREPRISE NAGANNA et NAPAGBA		1 534 200	-	1 534 200	1 810 356	RAS	1er
YOPI SARL		1 691 500	-	1 691 500	1 995 970	RAS	2ème
ICONE DISTRIBUTION SARL		1 506 800	-	-	-	Non conforme. Prescription technique proposée non conforme à celle demandée : item 10 : absence de précision du type d'agrafeuse proposée	
KAMOUF		1 694 700	-	1 694 700	1 999 746	RAS	3ème
SGEA KUNU WILI		1 525 110	-	-	-	Non conforme La lettre de soumission comporte une référence erronée à un autre dossier de demande de prix, à savoir le n° 2026-01/MSP(SPMABG)/SG/DMP, au lieu de la référence de la présente procédure n° 2026-31F/MAERAH/SG/DMP	Non classé
Attributaire provisoire	Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) à l'entreprise ENTREPRISE NAGANNA et NAPAGBA pour un montant HTVA d'un million cinq cent trente-quatre mille deux cents (1 534 200) F CFA pour un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.						
E = 2 000 000 FCFA TTC ; P = 1 475 000 FCFA TTC ; M =1 790 000 FCFA TTC ; 0,85M =1 521 500 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 1 445 425 FCFA TTC							
Soumissionnaire	**Lot 4**	**Prix de l'offre lu publiquement**		**Prix de l'offre corrigée**		**Observations**	**Rang**
		HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		

JEHO NISSI SARL		-	1 433 700	-	-	Non conforme -le numéro de la demande de prix mentionné dans la lettre de soumission (2026-25F/MAERAH/SG/DMP) ne correspond pas à celui de la présente procédure (N°2026-031f/MAERAH/SG/DMP) ; -l'objet indiqué dans la lettre de soumission porte sur l'acquisition complémentaire de mobiliers de bureau au profit des structures centrales du MAERAH, alors que la présente procédure concerne l'acquisition complémentaire de fournitures de bureau profit des structures centrales du MAERAH	Non classé
YOPI SARL		1 274 000	-	1 712 000	2 020 160	Hors enveloppe Offre techniquement conforme, mais dont le montant, après correction des erreurs, dépasse l'enveloppe financière prévisionnelle. Correction : -item 1 : discordance en chiffre (60 000) et en lettre (90 000) ; -item 2 : discordance entre montant en lettre (60 000) et en chiffre (30 000) ; item 11 : discordance entre montant en lettre (4 000) et en chiffre (6 000).	Non classé
FIRDAWS TECHNOLOGIES SARL		1 199 000	-	-	-	Non conforme. Prescription technique proposée non conforme à celle demandée : item 5 : la couleur de l'encre proposée pour l'imprimante LaserJet Pro MFP M281 FDW ne correspond pas à celle exigée. En effet, une encre de couleur rouge a été proposée au lieu de la couleur rose demandée.	Non classé
OUILI SERVICES ET PRESTATIONS		1 250 000	-	1 250 000	1 475 000	RAS	Non classé
SGEA KUNU WILI		1 287 100	-	-	-	Non conforme La lettre de soumission comporte une référence de dossier erronée, correspondant à une autre procédure (n° 2026-01/MSP(SPMABG)/SG/DMP), au lieu de la référence exacte de la présente procédure (n° 2026-31F/MAERAH/SG/DMP).	Non classé
Attributaire provisoire	***Lot 4: Acquisition de consommables informatique au profit du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN à l'entreprise OUILI SERVICES ET PRESTATIONS pour un montant HTVA d'un million deux cent cinquante mille (1 250 000) F CFA pour un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.***						

E = 5 000 000 FCFA TTC ; P = 3 460 667 FCFA TTC ; M =4 384 267 FCFA TTC ; 0,85M =3 726 627 FCFA TTC ;
Seuil de tolérance 5% = 3 540 295 FCFA TTC

Soumissionnaire		**Prix de l'offre lu publiquement**		**Prix de l'offre corrigée**				**Observations**	**Rang**
		HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
JEHO NISSI SARL	**Lot 5**	-	-	2 138 750 3 383 650	-	-	-	Non conforme -le numéro de la demande de prix mentionné dans la lettre de soumission (2026-	Non classé

										25F/MAERAH/SG/DMP) ne correspond pas à celui de la présente procédure. -l'objet indiqué dans la lettre de soumission porte sur l'acquisition complémentaire de mobiliers de bureau au profit des structures centrales du MAERAH, alors que la présente procédure concerne l'acquisition complémentaire de fournitures de bureau profit des structures centrales du MAERAH	
RABIA MULTIPLEX PRO		2 166 000	3 150 000	-	-	2 166 000	3 150 000	2 555 880	3 717 000	Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	Non classé
IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO		2 240 000	3 482 000	-	-	2 240 000	3 482 000	2 643 200	4 108 760	Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	Non classé
DMS SARL		2 295 000	3 690 000	-	-	2 310 000	3 750 000	2 725 800	4 425 000	Erreur sur les quantités de l'item 5 : -minimum : quantité proposée 80 en lieu et place de 100 demandée -maximum : quantité proposée 100 en lieu et place de 180 demandée	1er
Attributaire provisoire	***Lot 5: Acquisition de divers consommables divers (carnets de bord, cachets imprimés etc) Au profit de la DGPV à l'entreprise DMS SARL pour un montant minimum HTVA de deux millions deux cent quatre-vingt-quinze mille (2 295 000) F CFA et un montant maximum HTVA de trois millions six cent quatre-vingt-dix mille (3 690 000) F CFA pour un délai d'exécution quinze (15) jours.***										
E = 1 500 000 FCFA TTC ; P = 1 488 767 FCFA TTC ; M =1 495 507 FCFA TTC ; 0,85M =1 271 184FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 1 207 622 FCFA TTC											
		Prix de l'offre lu publiquement				**Prix de l'offre corrigée**				**Observations**	**Rang**
		HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
JEHO NISSI SARL	**Lot 6**	-	-	666 700 1 449 630	-	-	-	-	-	Non conforme -le numéro de la demande de prix mentionné dans la lettre de soumission (2026-25F/MAERAH/SG/DMP) ne correspond pas à celui de la présente procédure. -l'objet indiqué dans la lettre de soumission porte sur l'acquisition complémentaire de mobiliers de bureau au profit des structures centrales du MAERAH, alors que la présente procédure concerne l'acquisition complémentaire de fournitures de bureau profit des structures centrales du MAERAH	Non classé
YOPI SARL		437 100	1 271 000	-	-	525 200	1 270 500	619 730	1 499 190	Correction : item 4, discordance entre montant en chiffre (4100) et lettre (4000)	2èm
ICONE DISTRIBUTION SARL		454 500	1 086 500	-	-	454 500	1 086 500	536 310	1 282 070	RAS	1er
O-TEEGA SERVICE		505 000	595 900	1 269 250	1 497 715	-	-	-	-	Non conforme. Prescription technique proposée non conforme à celle demandée : item 2 : une agrafeuse a été proposée en lieu et place d'agrafe demandée.	Non classé
SGEA KUNU WILI		512 500	1 269 300	-	-	-	-	-	-	Non conforme La lettre de soumission comporte une référence de	Non classé

										dossier erronée, correspondant à une autre procédure (n° 2026-01/MSP(SPMABG)/SG/DMP), au lieu de la référence exacte de la présente procédure (n° 2026-31F/MAERAH/SG/DMP).	
DMS SARL		599 250	1 428 000	-	-	599 250	1 428 000	707 115	1 685 040	RAS	3ème
Attributaire provisoire	***Lot 6: Acquisition de fournitures de bureau pour les postes phytosanitaires au profit de la DGPV à l'entreprise ICONE DISTRIBUTION SARL pour un montant minimum HTVA de quatre cent cinquante-quatre mille cinq cents (454 500) F CFA et un montant maximum HTVA d'un million quatre-vingt-six mille cinq cents (1 086 500) F CFA pour un délai d'exécution quinze (15) jours.***										

Référence de la procédure	:	DEMANDE DE PRIX N°2026-027f/MAERAH/SG/DMP PORTANT ENTRETIEN ET REPARATION COMPLEMENTAIRE DE MOYENS ROULANT AU PROFIT DES STRUCTURES CENTRALES DU MAERAH AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2026
Financement	:	Budget de l'Etat, exercice 2026 ;
Publication de l'Avis	:	Revue des marchés publics ; Quotidien N°4509 du Mercredi 14 octobre 2026, page 21
Date de dépouillement	:	23/10/2026
Date de délibération	:	23/10/2026
Lettre de convocation	:	Lettres N°2026-0462/MAERAH/SG/DMP du 21 Octobre 2026 portant convocation des membres de la Commission d'attribution des marchés (CAM) du MAERAH
Nombre de lots	:	Quatre (04)
Nombre de plis	:	Quatorze (14)

Soumissionnaire	**Lot**	**Prix de l'offre lu publiquement**				**Prix de l'offre corrigée**				**Observations**	**Rang**
		HTVA		**TTC**		**HTVA**		**TTC**			
		Min	**Max**	**Min**	**Max**	**Min**	**Max**	**Min**	**Max**		
E = 5 100 000 FCFA TTC ; P = 6 088 851 FCFA TTC ; M = 5 495 540 FCFA TTC ; 0,85M = 4 671 209 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 4 437 649 FCFA TTC ;											
Garage MCS Solidarité/ GMS	Lot 1	4 589 000	6 854 000	5 415 020	8 087 720	4 589 000	6 854 000	5 415 020	-	Erreur sur la quantité max demandée de l'item 1.7.1 du véhicule (TOYOTA PICK-UP HILUX 4919 A1 03, TOYOTA PICK-UP HILUX 4922 A1 03, TOYOTA PICK-UP HILUX 4923 A1 03) le soumissionnaire a proposé 3 au lieu de 6 demandé.	1er
GKABA SARL		-	-	6 667 000	8 383 900	-	-	6 667 000	-	RAS	4ème
Garage Sawadogo Alphonse		4 974 000	6 695 000	5 869 320	7 900 100	-	-	-	-	Non conforme (prescriptions techniques des véhicules TOYOTA PICK-UP HILUX 4919 A1 03, TOYOTA PICK-UP HILUX 4922 A1 03, TOYOTA PICK-UP HILUX 4923 A1 03 et TOYOTA PRADO LAND CRUIER TXL 4920 A1 03 non proposées	Non classé
Emergence Services International		-	-	5 539 510	7 074 690	-	-	-	-	Non conforme Erreur su l'item I.5 du TOYOTA PRADO LAND CRUIER TXL 4920 A1 03 : Pneu 265/65R17 proposée au lieu de Pneu 265/55R19 demandée	Non classé
GATS		-	-	7 177 940	9 201 640	-	-	7 177 940		RAS	6ème
GARAGE 2000		5 364 000	6 684 000	6 329 520	7 887 120	-	-	-	-	Non conforme Erreur sur les items I.6.3, I.6.4, I.6.5, I.6.6 et I.6.7 du véhicule TOYOTA PRADO LAND CRUIER TXL 4920 A1 03 respectivement filtre à gasoil proposé au lieu de filtre à huile demandé ; filtre à air proposé au lieu de filtre à gasoil demandé ; filtre à pollen climatiseur proposé au lieu de filtre à air	Non classé

										demandé ; préfiltre à gasoil proposé au lieur de filtre à pollen climatiseur demandé ; filtre à huile proposé au lieur de préfiltre à gasoil demandé	
GGSL		3 456 700	6 404 700	-	-	3 456 700	6 404 700	4 078 906	-	Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	Non classé
Garage Burama Auto		5 620 000	7 495 000	-	-	6 170 000	8 095 000	7 280 600	-	Erreur de sommation sur le montant .min HTVA 6 170 000 F CFA au lieu de 5 620 000 F CFA et sur le montant max HTVA de 8 095 000 F CFA au lieu de 7 495 000 F CFA	3ème
SMAC BURKINA		-	-	5 865 780	8 727 280	-	-	5 865 780	-	RAS	2ème
Garage Zoungrana		-	-	4 302 280	8 505 440	-	-	6 662 280	-	Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance. Erreur de sommation sur le montant min TTC 6 662 280 F CFA au lieu de 4 302 280 F CFA et sur le montant max TTC 8 505 440 au lieu de 8 122 353 F CFA	Non classé
GERA SARL		-	-	4 189 236	9 156 564	-	-	5 021 136	-	Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance Erreur de sommation sur le montant min TTC 5 021 136 au lieu de 4 189 236 et le montant max TTC de 7 492 764 au lieu de 9 156 564	Non classé
G.P.A		3 448 700	6 436 700	4 069 466	7 595 306	5 178 432	6 355 932	6 110 505	-	Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance Erreur de sommation sur les montants : -HTVA :Min : 5 178 432 F CFA au lieu de 3 448 700 F CFA et Max : 6 355 932 F CFA au lieu de 6 436 700 F CFA. -TTC : Min 6 110 505 F CFA au lieu de 4 069 466 F CFA et 7 500 000 F CFA au lieu de 7 595 306 F CFA	Non classé
Planète Automobile		5 707 650	7 033 893	6 735 027	8 299 994	5 598 602	6 924 845	6 606 350	-	Erreur de sommation sur les montants TTC : -min 6 606 350 au lieu de 6 735 027 -max 8 171 317 au lieu de 8 299 994	5ème
Attributaire provisoire	***Lot 1 : Entretien et réparation de matériel roulant au profit du PASEPA-2R à l'entreprise Garage MCS Solidarité/ GMS pour un montant minimum TTC de cinq millions quatre cent quinze mille vingt (5 415 020) F CFA et un montant maximum TTC de huit millions quatre-vingt-sept mille sept cent vingt (8 087 720) F CFA pour un délai d'exécution quinze (15) jours par commande. NB : l'évaluation des offres financières a été faite sur le montant minimum TTC conformément aux IC 22.3 5l) des données particulières de la présente DPX.***									
E = 10 000 000 FCFA TTC ; P = 8 238 818 FCFA TTC ; M = 9 295 527 FCFA TTC ; 0,85M =7 901 198 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 7 506 138 FCFA TTC ;											
Garage MCS Solidarité/ GMS	Lot 2	3 989 000	7 607 000	4 707 020	8 740 260	3 989 000	7 607 000	4 707 020	8 740 260	RAS	11e
GKABA SARL		-	-	4 849 800	8 189 200	-	-	4 849 800	8 189 200	RAS	5e
Garage Sawadogo Alphonse		4 118 500	6 947 500	4 859 830	8 198 050	4097500	6853500	4835050	8 087 130	Main d'œuvre non renseigné au niveau de tous les véhicules à entretenir Erreur sur la quantité maximale : -item 4 des véhicules TOYOTA HILUX BF 0006 IN 34, TOYOTA HILUX BF	6e

										0008 IN 34 , le soumissionnaire a proposé 3 au lieu de 2 demandé ; - item 5 du véhicule TOYOTA HILUX BF 0007 IN 34, le soumissionnaire a proposé 3 au lieu de 2 demandé; - item 4 du véhicule TOYOTA V8 11 HJ 0872 IT, le soumissionnaire a proposé 2 au lieu de 1 demandé; Erreur sur les quantités min et max du véhicule TOYOTA COROLLA 11 AA 6435 BF : -item 1 : quantité min proposée 2 au lieu de 1 demandé et quantité max proposée 4 au lieu de 1 demandée -item 2 : quantité max proposée 3 au lieu de 4 demandé	
Emergence Services International		-	-	5 165 155	8 214 334			7 286 500	8 598 070	Erreur sur la quantité maximum proposée à l'item 6 du véhicule TOYOTA HILUX BF 0029 IN 01, le soumissionnaire a proposé 2 au lieu de 3 demandé ; Erreur de calcul sur les montants maximum du véhicule TOYOTA LAND CRUISER 01 IN 0776 BF, le soumissionnaire a reconduit les montants min au niveau des montants max à de tous les items de ce véhicule	7e
BVA		4 914 500	7 345 500	-	-	4 914 500	7 345 500	5799110	8667690	RAS	10e
GATS		-	-	5 012 640	8 176 220	-	-	5 021 490	8 193 920	Discordance entre le montant en chiffre 35000 et en lettre 42500 à l'item 9 du véhicule TOYOTA COROLLA 11 AA 6435 BF	4e
GARAGE 2000		3 619 000	6 714 000	4 270 420	7 922 520	4 211 000	6 764 000	4 968 980	7 981 520	Erreur de sommation au niveau du montant sous total maximum du TOYOTA HILUX BF 0029 IN 01 : 622 000 au lieu de 710 000 mentionné dans l'offre ; Erreur sur la quantité maximum à l'item 1 du véhicule TOYOTA HILUX BF 0007 IN 34, le soumissionnaire a proposé 1 au lieu de 2 demandé	3e
GGSL		3 200 350	6 418 100	-	-	3 200 350	6 418 100	3 776 413	7 573 358	RAS	1er
GARAGE BURAMA AUTO		3 839 000	6 820 000	-	-					Non conforme Les prescriptions techniques proposées des véhicules TOYOTA HILUX BF 0008 IN 34 et TOYOTA V8 BF 01 IN 0578 ne sont pas conformes à celles demandées.	Non classé
Garage Zoungrana		-	-	3 252 670	8 305 430	-	-	5 022 670	8 352 630	Erreur sur les quantités max : -item 9 du véhicule TOYOTA COROLLA 11 AA 6435 BF, quantité demandée 2 au lieu de 1 proposé. -item 11 du véhicule TOYOTA LAND CRUISER 01 IN 0776 BF, quantité	9e

										demandée 2 au lieu de 1 proposé.	
GERA SARL		-	-	4 365 882	9 606 498	-	-	4 955 882	8 426 498	Erreur de sommation sur les montants min TTC 4 955 882 au lieu de 4 365 882 et montant max TTC de 8 426 498 au lieu de 9 606 498	12e
G.P.A		3 249 300	6 571 000	3 834 174	7 753 780	3250000	6572500	3835059	7 755 550	Erreurs de calcul des sous-totaux : -Pour le véhicule TOYOTA HILUX BF 0029 IN 01, le sous-total minimum est de 447 900 FCFA au lieu de 447 650 FCFA, et le montant maximum de 934 400 FCFA au lieu de 933 900 FCFA ; -Pour le véhicule TOYOTA HILUX BF 0006 IN 34, le sous-total minimum est de 355 150 FCFA au lieu de 354 650 FCFA, et le montant maximum de 682 900 FCFA au lieu de 681 900 FCFA	2e
Planete Automobile		4 445 118	7 033 888	5 245 239	8 299 988	4 445 118	7 033 888	5 245 239	8 299 988	RAS	8e
Attributaire provisoire	***Lot 2 : Entretien et réparation de véhicules à quatre et à deux roues au profit du SP-CNDD à l'entreprise GGSL pour un montant minimum HTVA de trois millions deux cent mille trois cent cinquante (3 200 350) F CFA et un montant maximum HTVA de six millions quatre cent dix-huit mille cent (6 418 100) F CFA pour un délai d'exécution quinze (15) jours par commande. Le taux de la garantie de bonne exécution (GGSL) est de trente pour cent (30%).***										
E = 6 000 000 FCFA TTC ; P = 5 222 591 FCFA TTC ; M =5 680 036 FCFA TTC ; 0,85M =4 835 681 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 4 593 897 FCFA TTC											
Garage MCS Solidarité/ GMS	Lot 3	2 188 000	5 019 000	2 581 840	5 922 420	2245000	4 845 000	2 649 100	5 717 100	Non conforme : Bordereau de prix non renseigné pour les véhicules , TOYOTA PRADO 11KP 17 99 AT ; TUNLAND PICH UP: 11AA9048IT;11AA9047 IT, SAUVAMA STATION WAGON : 11AA9049AT ; et le point VI.	6e
Garage Sawadogo Alphonse		2 491 000	5 066 500	2 939 380	5 978 460					Non conforme Les prescriptions techniques proposées pour tout le lot ne sont pas conformes à celles demandées.	Non classé
GATS		-	-	2 796 010	5 409 592	-	-	2 796 010	5 409 592	RAS	5e
GARAGE 2000		2 017 300	2 380 414	2 380 414	4 675 396	2 017 300	2 380 414	2 380 414	4 675 396	RAS	2e
GGSL		1 386 050	3 958 050	-	-	1 393 050	3 963 550	1 643 779	4 676 989	Erreur dans les quantités minimales et maximales proposées par le soumissionnaire : -item 5, il a indiqué une quantité minimale de 1 au lieu de 2 demandé et une quantité maximale de 2 au lieu de 3 demandé -items 6 et 7, il a proposé une quantité minimale de 1 au lieu de 2 demandé et	1e

										une quantité maximale de 2 au lieu de 4 demandé	
Garage Burama Auto		2 000 000	4 357 000	-	-	2 000 000	4 357 000	2 360 000	5 141 260	RAS	4e
SMAC BURKINA		-	-	3 099 270	5 957 820	-	-	3 099 270	5 957 820	RAS	7e
Planete Automobile		2 437 688	4 220 320	2 876 472	4 979 978	2 437 688	4 220 320	2 876 472	4 979 978	RAS	3e
Attributaire provisoire	***Lot 3 : Entretien et réparation de véhicules à quatre roues au profit du projet Lac BAM à l'entreprise GGSL pour un montant minimum HTVA de un million trois cent quatre-vingt-six mille cinquante (1 386 050) F CFA et un montant maximum HTVA de trois millions neuf cent cinquante-huit mille cinquante (3 958 050) F CFA pour un délai d'exécution quinze (15) jours par commande. Le taux de la garantie de bonne exécution (GGSL) est de trente pour cent (30%).***										
E = 5 000 000 FCFA TTC ; P = 4 504 494 FCFA TTC ; M =4 801 798 FCFA TTC ; 0,85M =4 081 528 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 3 877 452 FCFA TTC											
Garage MCS Solidarité/ GM	Lot 4	2 457 000	4 236 000	2 899 260	4 998 480	2 457 000	4 236 000	2 899 260	4 998 480	RAS	6e
GATS		-	-	2 726 980	4 966 384	-	-	2 726 980	4 966 384	RAS	4e
GARAGE 2000		1 890 250	3 349 500	2 230 495	3 952 410	1 890 250	3 349 500	2 230 495	3 952 410	RAS	1e
GGSL		1 663 250	3 180 200	-	-	1 663 250	3 180 200	1 962 635	3 752 636	Offre anormalement basse et inférieur au seuil de tolérance	Non classé
Garage Burama Auto		1 997 000	3 410 000	-	-	1 997 000	3 410 000	2 309 260	4 023 800	RAS	2e
SMAC BURKINA		-	-	2 742 320	4 987 860	-	-	2 742 320	4 987 860	RAS	5e
Planete Automobile		2 210 962	4 110 076	2 608 935	4 849 890	2 210 962	4 110 076	2 608 935	4 849 890	RAS	3e
Attributaire provisoire	***Lot 4: Entretien et réparation de véhicules dans le cadre des activités du RICOWAS à l'entreprise GARAGE 2000 pour un montant minimum TTC de deux millions deux cent trente mille quatre cent quatre-vingt-quinze (2 230 495) F CFA et un montant maximum TTC de trois millions neuf cent cinquante-deux mille quatre cent dix (3 952 410) F CFA pour un délai d'exécution quinze (15) jours par commande. Le taux de la garantie de bonne exécution (GARAGE 2000) est de trente pour cent (30%).***										

Appel d'Offres Ouvert National	N°2026-18F/MAERAH/SG/DMP portant acquisition de motocyclettes au profit du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles (PDI-CVA)							
Financement	Prêt-LLF/BID N°BFA-1033 du 29 mars 2023							
Publication de l'Avis	Revue des marchés publics ; Quotidien des marchés N°4350 du jeudi 05 mars 2026							
Date de dépouillement	06 avril 2026							
Date de délibération	08 mai 2026							
Lettre de convocation	Lettres N°2026-0194/MAERAH/SG/DMP du 05 mai 2026							
Nombre de lot	Un (01)							
Nombre de plis	02							
Soumissionnaire	**Prix de l'offre lu publiquement en F CFA**			**Prix de l'offre corrigé en F CFA**		**Observations**	**Rang**	
	HTVA	**HT-HD**	**TTC**	**HT-HD**	**TTC**			
Lot Unique : Acquisition de motocyclettes au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (PDI-CVA)								
Société Général de Trading (SOGETRA)	204 336 000	-	241 116 480	204 336 000	241 116 480	Conforme	2ème	
WATAM SA	131 176 152	-	171 355 059	131 176 152	171 355 059	Conforme	1er	
Attributaires	***WATAM SA pour un montant de cent trente un millions cent soixante-seize mille cent cinquante-deux (131 176 152) FCFA HT-HD soit un montant de cent soixante-onze millions trois cent cinquante-cinq mille cinquante-neuf (171 355 059) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours***							

Appel d'Offres Ouvert International	N°2026-05F/MARAH/SG/DMP portant Acquisition d'engins lourds au profit du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs (PDI-CVA)						
Financement	Prêt-LLF/BID N°BFA-1033 du 29 mars 2023						
Publication de l'Avis	Revue des marchés publics ; Quotidien des marchés N°4321 du Vendredi 23 janvier 2026 et 4351 du vendredi 06 mars 2026						
Date de dépouillement	15 avril 2026						
Date de délibération	29 mai 2026						
Lettre de convocation	Lettres N°2026-0246/MAERAH/SG/DMP du 26 mai 2026						
Nombre de lot	Quatre (04)						
Nombre de plis	Lot 1 : 07 ; Lot 2 : 08°; Lot 3 : 05 et Lot 4 : 04						
Soumissionnaire	**Prix de l'offre lu publiquement en F CFA**			**Prix de l'offre corrigé en F CFA**		**Observations**	**Rang**
	HT-HD	**HTVA**	**TTC**	**HT-HD**	**TTC**		
Lot 1 : Acquisition de onze (11) camions Benne au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (PDI-CVA)							

Société Internationale d'Investissement et de Commerce (SIIC-SA)	-	-	756 380 000	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : la garantie de soumission fournie est délivrée la société de microfinance dénommé Microfinance FADIMA alors que l'article 19.1 des instructions aux soumissionnaires dispose que les garanties et les lignes de crédits délivrées par les institutions de microfinances ne sont pas admises.	-
SEVEN'S A SARL	317 520 600	405 520 600	478 514 308	Non évalué		Non Conforme Le Camion benne (6–8 m³) : absence de fermeté de l'offre à l'item 1.1 ; le soumissionnaire ne précise pas la capacité de chargement du camion benne ; absence de fermeté de l'offre à l'item 1.4 ; le soumissionnaire ne précise pas la puissance du moteur du camion benne ; absence de fermeté de l'offre à l'item 1.11 ; le soumissionnaire ne précise pas la charge utile du camion benne ; le Camion benne 10 m³ : absence de fermeté de l'offre à l'item 2.1 ; le soumissionnaire ne précise pas la capacité de chargement du camion benne ; absence de fermeté de l'offre à l'item 2.4 ; le soumissionnaire ne précise pas la puissance du moteur du camion benne ; absence de fermeté de l'offre à l'item 2.12 ; le soumissionnaire ne précise pas la charge utile du camion benne ; Prospectus fourni non original : Un seul prospectus est produit présentant plusieurs équipements avec des fabricants différents à savoir les camions de marque SINOTRUCK HOWO, une tractopelle de marque JCB et un Bulldozer sur chenille de marque Caterpillar. Dans le prospectus qui est fourni et dans les spécifications techniques qui sont proposées, les marques et modèle de camion proposés ont une capacité de charge qui varie entre 6 et 10 m3 alors que sur le site du constructeur « SINOTRUCK », pour ladite marque et le modèle proposé, la capacité de chargement se situe entre 18 et 20 m3.	
DIACFA	268 000 000	-	-	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : la garantie d'offre délivrée par Ecobank Burkina Faso a une date limite des demandes de paiement est fixée au 06 août 2026. En considérant le délai de validité des offres et la disposition IS 19.1 des DPAO qui mentionnent que la garantie d'offre doit être valable vingt-huit (28) jours après l'expiration des offres, les garanties d'offres de la présente procédure devraient être valables jusqu'au 10 septembre 2026. La garantie d'offre fourni est donc non conforme.	
WATAM SA	549 220 727	659 220 727	777 880 457	549 220 727	777 880 457	Conforme	3ème
Groupement NOVIS International / Imperium Group International	-	378 389 831	446 500 000	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : La garantie d'offre délivrée par Banque Atlantique Burkina Faso a une date limite validité est fixée au 13 août 2026. En considérant le délai de validité des offres et la disposition IS 19.1 des DPAO qui mentionnent que la garantie d'offre doit être valable vingt-huit (28) jours après l'expiration des offres, les garanties d'offres de la présente procédure devraient être valables jusqu'au 10 septembre 2026. La garantie d'offre fourni par Groupement NOVIS International / Imperium Group International est donc non conforme.	-
EASY Auto		392 330 508	462 950 000	358 786 508	462 950 000	Conforme	1er
Groupement Group New World Business / NAAM Service	510 999 500	-	-	510 999 500	699 456 116	Conforme	2ème
LOT 2 : Acquisition d'un (01) Bulldozer et d'une (01) tractopelles au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (PDI-CVA)							

GRAIDCO	244 728,60 dollars	-	-	244 728,60 dollars 139 593 193 F CFA		Conforme	1er
Société Internationale d'Investissement et de Commerce (SIIC-SA)	-	-	171 100 000	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : la garantie de soumission fournie est délivrée la société de microfinance dénommé Microfinance FADIMA alors que l'article 19.1 des instructions aux soumissionnaires dispose que les garanties et les lignes de crédits délivrées par les institutions de microfinances ne sont pas admises.	
SEVEN'S A SARL	239 429 040	269 429 040	317 926 267	Non évalué		Non Conforme Le Bulldozer sur chenilles : absence de fermeté de l'offre à l'item 1.4 ; le soumissionnaire ne précise pas la puissance du moteur ; absence de fermeté de l'offre à l'item 1.5 ; le soumissionnaire ne précise pas la largeur de la lame ; absence de fermeté de l'offre à l'item 1.6 ; le soumissionnaire ne précise pas la profondeur de coupe; Le Tractopelle à 4 roues motrices : absence de fermeté de l'offre à l'item 2.4 ; le soumissionnaire ne précise pas la puissance du moteur ; absence de fermeté de l'offre à l'item 2.5 ; le soumissionnaire ne précise pas la profondeur de fouille ; absence de fermeté de l'offre à l'item 2.6 ; le soumissionnaire ne précise pas la capacité du godet chargeur. Prospectus fourni non original : Un seul prospectus est produit présentant plusieurs équipements avec des fabricants différents à savoir les camions de marque SINOTRUCK HOWO, une tractopelle de marque JCB et un Bulldozer sur chenille de marque Caterpillar. Dans les spécifications techniques, SEVEN'S A SARL propose un Bulldozer sur chenille de Marque : XCMG Bulldozer D170 et de Modèle : D170/D170LG et une tractopelle de Marque : MAXBULL et Modèle MBL388. Pourtant dans son prospectus, il présente un Bulldozer sur chenille de marque Caterpillar et une tractopelle de JBC. Cela dénote de l'incohérence de la proposition technique de SEVEN'S A SARL.	
NEEMBA Burkina SASU	163 500 000	172 900 000	204 022 000	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : La garantie d'offre délivrée par Bank of Africa Burkina Faso a une date limite des demandes de paiement est fixée au 14 juin 2026. En considérant le délai de validité des offres et la disposition IS 19.1 des DPAO qui mentionnent que la garantie d'offre doit être valable vingt-huit (28) jours après l'expiration des offres, les garanties d'offres de la présente procédure devraient être valables jusqu'au 10 septembre 2026. La garantie d'offre fourni par NEEMBA Burkina SASU est donc non conforme.	
WATAM SA	175 632 114	207 632 144	245 005 894	175 632 114	245 005 894	Conforme	3ème
Groupement NOVIS International / Imperium Group International	-	381 932 203	450 680 000	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : La garantie d'offre délivrée par Banque Atlantique Burkina Faso a une date limite validité est fixée au 13 août 2026. En considérant le délai de validité des offres et la disposition IS 19.1 des DPAO qui mentionnent que la garantie d'offre doit être valable vingt-huit (28) jours après l'expiration des offres, les garanties d'offres de la présente procédure devraient être valables jusqu'au 10 septembre 2026. La garantie d'offre fourni par Groupement NOVIS International / Imperium Group International est donc non conforme.	

EASY Auto		492 491 525	581 140 000	474 658 493	581 140 000	Conforme	4ème
Groupement Group New World Business / NAAM Service	163 000 000	-	-	163 000 000	223 114 400	Conforme	2ème
LOT 3 : Acquisition de deux (02) Camions citernes et d'un (01) Porte char (semi-remorque) et accessoires au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (PDI-CVA)							
Société Internationale d'Investissement et de Commerce (SIIC-SA)	-	-	310 340 000	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : la garantie de soumission fournie est délivrée la société de microfinance dénommé Microfinance FADIMA alors que l'article 19.1 des instructions aux soumissionnaires dispose que les garanties et les lignes de crédits délivrées par les institutions de microfinances ne sont pas admises.	
SEVEN'S A SARL	160 401 600	184 401 600	3 888	Non évalué		Non Conforme Le Camion-citerne (20 000 L) : à l'item 1.5 le soumissionnaire n'a pas été ferme dans sa proposition sur la matière de la cuve de la citerne ; à l'item 1.9 ; le prospectus fournis par le soumissionnaire fait mention du moteur sans aucune information le concernant. Prospectus fourni non original : Un seul prospectus produit présentant plusieurs équipements avec des fabricants différents à savoir les camions de marque SINOTRUCK HOWO, une tractopelle de marque JCB, un Bulldozer sur chenille de marque Caterpillar et un porte-char de marque SCANIA. Dans les spécifications techniques, SEVEN'S A SARL un porte-char de Marque : SINOTRUK HOWO TX 6X4 Modèle : ZZ4257N324GB1. Pourtant dans son prospectus, il présente, il présente un porte char de marque SCANIA. Cela dénote de l'incohérence de la proposition technique de SEVEN'S A SARL.	
DIACFA	133 000 000	-	-	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : la garantie d'offre délivrée par Ecobank Burkina Faso a une date limite des demandes de paiement est fixée au 06 août 2026. En considérant le délai de validité des offres et la disposition IS 19.1 des DPAO qui mentionnent que la garantie d'offre doit être valable vingt-huit (28) jours après l'expiration des offres, les garanties d'offres de la présente procédure devraient être valables jusqu'au 10 septembre 2026. La garantie d'offre fourni est donc non conforme.	
Groupement NOVIS International / Imperium Group International	-	177 118 644	209 000 000	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : La garantie d'offre délivrée par Banque Atlantique Burkina Faso a une date limite validité est fixée au 13 août 2026. En considérant le délai de validité des offres et la disposition IS 19.1 des DPAO qui mentionnent que la garantie d'offre doit être valable vingt-huit (28) jours après l'expiration des offres, les garanties d'offres de la présente procédure devraient être valables jusqu'au 10 septembre 2026. La garantie d'offre fourni par Groupement NOVIS International / Imperium Group International est donc non conforme.	
EASY Auto		182 712 375	215 600 603	167 074 375	215 600 603	Conforme	1er
LOT 4 : Acquisition de cinquante-quatre (54) Compacteurs type rouleau lisse et de cinquante-quatre (54) compacteurs manuels au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (PDI-CVA).							
GRAIDCO	1 337 946,12 euros	-	-	1 337 946,12 euros 877 635 123 F CFA		Conforme	1er
SEVEN'S A SARL	199 218 240	285 618 240	337 029 523	199 218 240	337 029 523	Non Conforme : Offre anormalement basse	
Groupement NOVIS International / Imperium Group International	-	378 711 864	446 880 000	Non évalué		Non Conforme Garantie de soumission : La garantie d'offre délivrée par Banque Atlantique Burkina Faso a une date limite validité est fixée au 13 août	

						2026. En considérant le délai de validité des offres et la disposition IS 19.1 des DPAO qui mentionnent que la garantie d'offre doit être valable vingt-huit (28) jours après l'expiration des offres, les garanties d'offres de la présente procédure devraient être valables jusqu'au 10 septembre 2026. La garantie d'offre fourni par Groupement NOVIS International / Imperium Group International est donc non conforme.	
Groupement Group New World Business / NAAM Service	619 995 600	-	-	619 995 600	848 349 977	Non Conforme : Chiffre d'affaire non conforme : le chiffre d'affaire moyen du groupement de l'ordre de 338 311 470 F CFA. Alors que les critères de qualification exigent un chiffre d'affaire annuel moyen 588 600 000 FCFA. Votre offre ne satisfait pas ce critère. Absence de marché similaire conforme : les marchés similaires fournies ne sont pas conformes.	
Attributaires	***Lot 1 : EASY Auto SA pour un montant de trois cent cinquante-huit million sept cent quatre-vingt-six mille cinq cent huit (358 786 508) FCFA HT-HD soit un montant de quatre cent soixante-deux millions neuf cent cinquante mille quatre cent (462 950 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;*** ***Lot 2 : GRAIDCO Global Relief, Aid & Development Company B.V pour un montant pour un montant de deux cent quarante-quatre mille sept cent vingt-huit dollars et soixante cents ($ 244.728,60) HT-HD soit un montant de cent trente-neuf millions cinq cent quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-treize (139 593 193) FCFA HT-HD avec un délai d'exécution de de soixante (60) jours ;*** ***Lot 3 : EASY Auto SA pour un montant de cent soixante-sept millions soixante-quatorze mille trois cent soixante-quinze (167 074 375) FCFA HT-HD soit un montant de deux cent quinze millions six cent mille six cent trois (215 600 603) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de de soixante (60) jours.*** ***Lot 4 : GRAIDCO Global Relief, Aid & Development Company B.V pour un montant pour un montant de Un million trois cent trente-sept mille neuf cent quarante-six euros et douze centimes (€1 337 946,12) HT-HD soit un montant de huit cent soixante-dix-sept millions six cent trente-cinq mille cent vingt-trois (877 635 123) FCFA HT-HD avec un délai d'exécution de de soixante (60) jours ;***						

AGENCE FASO ABATTOIRS

Demande de prix N° 2026-0007/AFA/DG/PRCP du 22 septembre 2026 pour les travaux de remise à niveau du système d'éclairage des emprises des abattoirs au profit de l'Agence Faso Abattoirs (AFA) - Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 05 octobre 2026.
Nombre de plis reçus : Un (01) - Financement : Budget AFA, Exercice 2026.
Référence de la lettre d'invitation : N°2026-169/AFA/DG/PRCP du 01 octobre 2026.

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	IMRAN TOUM SONGO	16 021 840	-	-	-	CONFORME
ATTRIBUTAIRE : IMRAN TOUM SONGO pour un montant de seize millions vingt un mille huit cent quarante (16 021 840) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

SOCIETE NATIONALE DES SUBSTANCES PRECIEUSES (SONASP)

Demande de prix n°2026-07/SONASP/DG/DCP pour l'acquisition de matériels techniques (XRF, spectrophotomètre, etc…)
Référence de publication de l'avis : quotidien des marchés publics n°4508 du mardi 13 octobre 2026
Financement : Budget SONASP, exercice 2026 ; Date de l'ouverture des plis : 22 octobre 2026
Nombre de soumissionnaires : quinze (15)
Enveloppe prévisionnelle : 67 796 610 FCFA HTVA soit 80 000 000 F CFA TTC.

Seuil d'anormalement bas = 63 218 728 TTC
Seuil de tolérance = 60 057 791 TTC

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
TOTAL ACCES	74 526 440 TTC	-	Offre écartée : Pièces administratives non fournies en dépit de la correspondance n°2026-075/SONASP/DG /DCP du 22 octobre 2026
KANRE DISTRIBUTION	59 200 600 TTC	-	Offre rejetée : en dessous du seuil de tolérance
GROUPE ASA MATERIEL	79 744 400 TTC	-	Offre conforme et classée 9ème
AMANDINE SERVICES	61 342 300 TTC	60 634 300 TTC	Offre conforme et classée 2ème Erreur de calcul décelée et corrigée au niveau de l'item 1 : Discordance entre le prix unitaire en lettre (20 400 000) et le prix unitaire en chiffre (21 000 000)
NOUVELLES OPPORTUNITES DE VENTE ET APPROVISIONNEMENT	53 685 000 HTVA	-	Offre conforme et classée 4ème
GAFOUREY	63 547 000 HTVA 74 985 460 TTC	-	Offre écartée : Pièces administratives non fournies sauf l'Attestation de situation fiscale, en dépit de la correspondance n°2026-075/SONASP/DG /DCP du 22 octobre 2026
CHERAN SERVICES	51 760 000 HTVA	-	Offre conforme et classée 3ème
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA	56 400 000 HTA 66 552 000 TTC		Offre conforme et classée 7ème

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE LES PRATICIENS	78 666 666 TTC	-	Offre conforme et classée 8ème
SOCIETE AFRICAINE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION	73 573 000 TTC	-	Offre écartée : Pièces administratives non fournies en dépit de la correspondance n°2026-075/SONASP/DG /DCP du 22 octobre 2026
C.O.S SARL	63 920 600 TTC	-	Offre conforme et classée 5ème
SARKABEL HOLDING	50 360 000 HTVA	-	Offre rejetée : en dessous du seuil de tolérance
GRACIERA SERVICES	60 944 640 TTC	-	Offre conforme et classée 1ère
LEADER CONSULTING	47 471 636 TTC	-	Offre rejetée : en dessous du seuil de tolérance
TFA MOTORS	55 077 864 HVA	-	Offre conforme et classée 6ème
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***GRACIERA SERVICES pour un montant de cinquante-neuf millions trois cent quatre-vingt-six mille (59 386 000) francs CFA HTVA soit soixante-dix millions soixante-quinze mille quatre cent quatre-vingts (70 075 480) francs CFA TTC suite à une augmentation des quantités au taux de 14,98% (item 3 : de 10 à 22, item 4 : de 2 à 9, item 5 : de 2 à 8 et item 6 : de 2 à 4) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.***		

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

PROJET D'IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST (PROJET WURI BURKINA FASO).

Demande de cotations N° 2026-009/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 07 octobre 2026 pour l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Projet d'Autonomisation économique des Ménages pauvres et vulnérables pour la Résilience et la Protection sociale adaptative (PARPS) - Financement : IDA-Fond PPA du PARPS

Référence de la publication de l'avis : Revue des marchés N° 4507 – Lundi 12 octobre 2026

Nombre de plis : Onze (11) dont un hors délai - Date d'ouverture : 22 octobre 2026

N°	Heure de dépôt des offres	Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre lu en F CFA		Correction des bordereaux des prix unitaires et devis estimatifs	Montant Corrigé en FCFA HTVA		Observations	Classement
			HTVA	TTC		HTVA	TTC		
1	22/10/26 À 07h 30 min	OASIS DATA SOLUTIONS AND SERVICES (ODS SERVICES)	3 079 950		Néant	3 079 950	3 634 341	RAS	3ème
2	22/10/26 À 07h 32 min	EKIAF MULTI SERVICES	4 549 550		Néant	4 549 550	5 368 469	RAS	7ème
3	22/10/26 À 07h 34 min	BEKI SERVICES SARL	3 380 200		Néant	3 380 200		RAS	4ème
4	22/10/26 À 07h 42 min	WENDBALA SERVICE	3 547 625		Néant	3 547 625		RAS	5ème
5	22/10/26 À 08h 10 min	MOUNO/COM	3 035 500		Néant	3 035 500		Pièces administratives non fournies malgré la correspondance adressée pour venir les compléter Non conforme	-
6	22/10/26 À 08h 20 min	KAMOUF SARL	3 450 000		Néant	3 450 000		Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), l'attestation de Non-Engagement Agence Judicaire de l'Etat (AJE), l'Attestation de soumission aux marchés publics et Le certificat de non-faillite (CNF) et le registre de commerce et l'attestation de situation cotisante non fournis malgré la correspondance adressée pour venir les compléter. Non conforme	-
7	22/10/26 À 08h 22 min	KI-BO-RA MEN STYLE		5 816 338	Néant		5 816 338	Attestation de soumission aux marchés publics et Le certificat de non-faillite (CNF) et l'attestation de non engagement (ANE) non fournis malgré la correspondance adressée pour venir les compléter Non conforme	-
8	22/10/26 À 08h 24 min	DBMS TECHNOLOGIE	2 992 400		Erreur de sommation +400	2 992 800		RAS	2ème
9	22/10/26 À 08h 25 min	FATIMA AND MADINA COMPANY	3 435 000	4 053 300		3 435 000	4 053 300	Garantie de soumission Non conforme	-

		(FAMADICO SARL)						Le délai de validité de la garantie de soumission est de 60 jours soit au 21/12/2026 au lieu de 28 jours après la validité de l'offre (60 jours) soit au 18 janvier 2027	
10	22/10/26 À 08h 29 min	SILASTARTUP SARL	3 623 435	3 623 435		3 623 435	3 623 435	RAS	6ème
11	22/10/26 À 08h 41 min	ZIBO AB & AB TRADING COMPANY	2 620 900			2 620 900		RAS	1er
ATTRIBUTAIRE		***Entreprise ZIBO AB & AB TRADING COMPANY pour un montant de deux millions six cent vingt mille neuf cent (2 620 900) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours.***							

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DES VILLES SECONDAIRES (PMDUVS)

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-001/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM DU 27 FEVRIER 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSES SUPPLEMENTAIRES A KAYA Maitre d'Ouvrage : Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)
Financement : BANQUE MONDIALE- CREDIT IDA N°7413-BF du 20/10/2023
Date de publication : Revue des Marchés Publics N° 4354–MERCREDI 11 MARS 2026
Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) pour l'ouverture des plis :
Lettre n°2026-0924/ACOMOD-B/DG/DPM du 14 octobre 2026
Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) pour la délibération : N° 2026 -0995/ACOMOD-B/DG/DPM du 04 novembre 2026

Lot 1 : Construction d'un mur de clôture à l'école Lonyasso

Soumissionnaires	**Montant des soumissions**		**Classement**	**Observations**
	Montant lu publiquement TTC	**Montant corrigé TTC**		
SOCIETE PSAUMES 23	19 657 451	19 657 451	4ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
G.U.I.D.E SERVICE INTER	19 217 858	19 217 858	3ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
Entreprise Zongo Salifou et Frères (EZSF)	18 314 962	18 314 962	1er	Conforme Offre anormalement basse jugée tolérable au regard du seuil anormalement bas de 18 722 766 et du seuil tolérable de 17 786 627 Erreurs de correction : RAS
CONSORTIUM SALA SERVICES SARL	18 804 690	18 804 690	2ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
EXLUSIVA- BF	21 479 339	21 479 339	5ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
Revolution Technologie (REVOTEC)	17 607 927	17 607 927	Non classée	Non Conforme Offre anormalement basse au regard du seuil anormalement bas de 18 722 766 et du seuil tolérable de 17 786 627 Erreurs de correction : RAS
ATTRIBUTAIRE	**Entreprise Zongo Salifou et Frères (EZSF) pour un montant de quinze millions cinq cent vingt un mille cent cinquante-quatre (15 521 154) francs CFA HTVA, soit dix-huit millions trois cent quatorze mille neuf cent soixante-deux (18 314 962) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois**			

Lot 2 : Construction d'un mur de clôture au CBNF de Dafra

Soumissionnaires	**Montant des soumissions**		**Classement**	**Observations**
	Montant lu publiquement TTC	**Montant corrigé TTC**		
SOCIETE PSAUMES 23	36 553 548	36 553 548	6ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
G.U.I.D.E SERVICE INTER	37 053 179	35 383 467	4ème	Conforme Erreurs de correction : Item 1.1.15 en PM pris en compte
Entreprise Zongo Salifou et Frères (EZSF)	37 287 635	37 287 635	7ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
CONSORTIUM SALA SERVICES SARL	34 180 582	34 180 582	1er	Conforme Offre anormalement basse jugée tolérable au regard du seuil anormalement bas de 34 961 594 et du seuil tolérable de 33 213 515 Erreurs de correction : Item 1.1.15 en PM pris en compte
SERLIVA SARL	37 208 446	34 425 593	2ème	Conforme Offre anormalement basse jugée tolérable au regard du seuil anormalement bas de 34 961 594 et du seuil tolérable de 33 213 515 Erreurs de correction : Item 1.1.15 en PM pris en compte
EXLUSIVA- BF	37 861 810	35 078 957	3ème	Conforme Erreurs de correction : Item 1.1.15 en PM pris en compte

Entreprise Kaboré Boureima et Frère SARL (EKBF)	37 102 563	37 102 563	5ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
Revolution Technologie (REVOTEC)	32 840 189	32 840 189	Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse au regard du seuil anormalement bas de 34 961 594 et du seuil tolérable de 33 213 515 Erreurs de correction : RAS
SOBARA SARL	37 852 761	37 852 761	8ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
ATTRIBUTAIRE	**CONSORTIUM SALA SERVICES SARL pour un montant de vingt-huit millions neuf cent soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-quinze (28 966 595) francs CFA HTVA, soit trente-quatre millions cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-deux (34 180 582) francs CFA TTC avec un délai de deux (02) mois**			

Lot 3 : Construction d'un mur de clôture au secteur 31.

Soumissionnaires	**Montant des soumissions**		**Classement**	**Observations**
	Montant lu publiquement TTC	**Montant corrigé TTC**		
SOCIETE PSAUMES 23	33 321 032	33 321 032	5ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
G.U.I.D.E SERVICE INTER	34 167 891	32 313 144	1er	Conforme Offre anormalement basse jugée tolérable au regard du seuil anormalement bas de 33 175 562 et du seuil tolérable de 31 516 784 Erreurs de correction : Item 1.1.13 en PM pris en compte
Entreprise Zongo Salifou et Frères (EZSF)	33 176 443	33 176 443	4ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
CONSORTIUM SALA SERVICES SARL	35 304 110	33 449 362	6ème	Conforme Erreurs de correction : Item 1.1.13 en PM pris en compte
ENTREPRISE POURYELE LIYIR ET FRÈRE (EPLF)	35 448 905	32 357 659	2ème	Conforme Offre anormalement basse jugée tolérable au regard du seuil anormalement bas de 33 175 562 et du seuil tolérable de 31 516 784 Erreurs de correction : Item 1.1.13 en PM pris en compte
SERLIVA SARL	35 429 892	32 647 770	3ème	Conforme Offre anormalement basse jugée tolérable au regard du seuil anormalement bas de 33 175 562 et du seuil tolérable de 31 516 784 Erreurs de correction : Item 1.1.13 en PM pris en compte
EXLUSIVA- BF	34 512 498	31 421 252	Non classée	Non Conforme Offre anormalement basse au regard du seuil anormalement bas de 33 175 562 et du seuil tolérable de 31 516 784 Erreurs de correction : Item 1.1.13 en PM pris en compte
Entreprise Kaboré Boureima et Frère SARL (EKBF)	37 423 234	37 423 234	8ème	Conforme Erreurs de correction : RAS
SOBARA SARL	36 449 251	35 212 753	7ème	Conforme Erreurs de correction : Item 1.1.13 en PM pris en compte
ATTRIBUTAIRE	**G.U.I.D.E SERVICE INTER pour un montant de vingt-sept millions trois cent quatre-vingt-quatre mille vingt (27 384 020) francs CFA HTVA, soit trente-deux millions trois cent treize mille cent quarante-quatre (32 313 144) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois.**			

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert n° 035/2026, lancé pour les travaux divers de Génie Civil : Réhabilitation, Aménagement et Renforcement d'Ouvrages et d'Infrastructures - Publié dans le Quotidien n°4461 du vendredi 07 août 2026 de la Revue des Marchés Publics

Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 1 : Travaux de génie civil à l'Institut de Formation aux Métiers de l'Electricité (IFME) (ex CFP de la SONABEL à Ouaga) et à la Centrale Solaire de Ziga

Le Budget estimatif des travaux est de: **17 228 000 F CFA TTC**

Après calcul : la borne supérieure est de**: 18 127 031 F CFA TTC**

la borne inférieure est de**: 13 398 240 F CFA TTC**

le Seuil de Tolérance **: 12 728 328 F CFA TTC**

N° d'ordre	**Fournisseurs**	**Montant en F CFA**		**Rang**	**Observations**
		Initial	**Corrigé**		
1	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX	12 968 501 TTC	12 968 501 TTC	**1er**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché. **NB** : L'entreprise a proposé le même matériel pour le lot 1 et le lot 2 elle ne peut être attributaire que d'un lot.
2	OCS BTP	12 365 579 TTC	12 365 579 TTC	**Non classé**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution

					et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise OCS BTP n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.
3	BAWOMON TRAVAUX ET SERVICES	12 409 046 HTVA	12 409 046 HTVA	**3ème**	**Conforme**
4	BENI HOLDING	10 551 000 HTVA	10 551 000 HTVA	**Non classé**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise BENI HOLDING n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.
5	AGENCE BTP AFRIQUE	15 567 657 TTC	15 567 657 TTC	**Non classé**	**Non conforme** Les CV du personnel proposé ne sont pas signés comme exigé dans le dossier d'appel d'offres.
6	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	13 029 202 TTC	13 029 202 TTC	**2ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché. **NB** : L'entreprise a proposé le même matériel pour le lot 1 et le lot 2 elle ne peut être attributaire que d'un lot.
7	SAGEO	15 931 398 TTC	15 931 398 TTC	**4ème**	**Conforme**

Attributaire provisoire : SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX pour un montant HTVA de dix millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cent vingt-cinq (10 990 225) F CFA soit un montant TTC de douze millions neuf cent soixante-huit mille cinq cent un (12 968 501) F CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Lot 2 : Travaux de réfection à la centrale de Kossodo 1
Le Budget estimatif des travaux est de : 141 600 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 147 810 875 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 109 251 516 F CFA TTC
le Seuil de Tolérance : 103 788 940 F CFA TTC

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA		Rang	Observations
		Initial	Corrigé		
1	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX	104 330 089 TTC	104 330 089 TTC	**5ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
2	ZILAS	100 038 378 HTVA	118 045 286	**Non classé**	**Non conforme** - la déclaration de garantie fournie par le soumissionnaire n'est pas signée ; - le soumissionnaire a proposé un (01) seul chef de chantier au lieu de trois (03) chefs de chantier comme exigé dans le dossier d'appel d'offres.
3	SORIF SARL	103 967 033 TTC	103 967 033 TTC	**2ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise SORIF SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
4	BAWOMON TRAVAUX ET SERVICES	101 994 831 HTVA	101 994 831 HTVA	**15ème**	**Conforme**
5	SAPIENTIAM DEI SARL	113 124 240 TTC	113 124 240 TTC	**14ème**	**Conforme**
6	CHEICKY LOGISTIQUE	104 323 386 TTC	104 323 386 TTC	**4ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise CHEICKY LOGISTIQUE est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
7	BATIC-TPE SARL	127 658 339 TTC	133 142 472 TTC	**16ème**	**Conforme** Au niveau du D (REHABILITATION DES TOILETTES ET VESTIAIRES HOMMES EXTERIEURES ET VESTIAIRES G2 à G5 DEUTZ (DEUX)), l'entreprise n'a pas tenu compte de la réhabilitation du deuxième vestiaire dans son devis. Après correction le montant exact du D est de 9 295 140

					F CFA HTVA au lieu de 4 647 570 F CFA HTVA soit une variation de + 4 647 570 F CFA HTVA.
8	COLOMBE SERVICES WENDPAYANGDE SARL	106 405 899 TTC	106 405 899 TTC	**10ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise COLOMBE SERVICES WENDPAYANGDE SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
9	BSEC	104 005 139 TTC	104 005 139 TTC	**3ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise BSEC est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
10	EGECOM	93 369 181 HTVA	93 369 181 HTVA	**13ème**	**Conforme**
11	SOLEIL MULTI SERVICE	104 989 522 TTC	104 989 522 TTC	**7ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise SOLEIL MULTI SERVICE est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
12	DJAMANAFA BUSINESS	104 990 500 TTC	106 738 750 TTC	**8ème**	**Conforme** - Erreur de sommation au niveau de G/ TRAVAUX DE REFECTION DU LOCAL BOOSTER G1 (II Peinture) : le sous-total à ce niveau est de 296 730 F CFA HTVA au lieu de 35 910 F CFA HTVA soit une variation de +260 820 F CFA HTVA ; - Le récapitulatif du H/ (REHABILITATION DES PORTES AU POSTE 33/15KV, G1, BATIMENT DEUTSH, WATSILA ET G8,) est incorrect. Le montant exact est de 1 879 511 F CFA HTVA au lieu de 884 765 F CFA HTVA soit une variation de +994 746 F CFA HTVA. **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise DJAMANAFA BUSINESS est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
13	DUNIA INTERNATIONAL	88 846 304 HTVA	89 062 304 HTVA	**6ème**	**Conforme** Item 4.4 du F.2 (TRAVAUX DE REFECTION DU POSTE 33 KV-15KV) : la quantité proposée par l'entreprise est non conforme (117,871 proposée contre 171,871 demandée dans le DAO). La correction de cette quantité engendre une modification sur le sous total du soumissionnaire qui est de 3 951 772 F CFA HTVA au lieu de 3 735 772 F CFA HTVA entrainant ainsi une variation de + 216 000 F CFA HTVA. **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise DUNIA INTERNATIONAL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
14	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	109 935 928 TTC	109 965 433 TTC	**12ème**	**Conforme** Erreur de sommation au niveau du sous-total de F.2 (TRAVAUX DE REFECTION DU POSTE 33 KV-15KV) : le montant exact est de 293 033 F CFA HTVA au lieu de 268 029 F CFA HTVA soit une variation de + 25 004 F CFA HTVA
15	JEHO NISSI SARL	105 045 894 TTC	105 045 894 TTC	**9ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise JEHO NISSI SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché
16	LICOTRA	90 853 846 HTVA	107 207 539 TTC	**11ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise LICOTRA est dans la limite de tolérance de

					5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
17	INNOVA PERFECT INTERNATIONAL	103 899 722 TTC	103 979 372 TTC	**1er**	**Conforme** Le soumissionnaire a omis l'item 1.4 (Evacuations des gravats à la décharge publique) du F.1/ TRAVAUX DE REFECTION DU POSTE 15 KV ET DU LOCAL TELECOM. Conformément aux Instructions pour l'évaluation des offres au point 6.5, en cas d'omission, on utilise la moyenne des prix cités dans les autres offres pour compléter l'offre incomplète. Ainsi, après correction, le montant à cet item est de +67 500 F CFA HTVA. **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise INNOVA PERFECT INTERNATIONAL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché

Attributaire provisoire : INNOVA PERFECT INTERNATIONAL pour un montant HTVA de quatre-vingt-huit millions cinquante mille six cent douze (88 050 612) F CFA soit un montant TTC de cent trois millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent vingt-deux (103 899 722) F CFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.

Lot 3 : Travaux de génie civil à Komsilga, Zagtouli et à la Patte d'Oie
Le Budget estimatif des travaux est de : 53 100 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 55 965 716 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 41 365 964 F CFA TTC
le Seuil de Tolérance : 39 297 665 F CFA TTC

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA		Rang	Observations
		Initial	Corrigé		
1	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX	39 289 035 TTC	39 289 035 TTC	**Non classé**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure
2	TALENTS SERVICES	47 707 925 TTC	47 707 925 TTC	**11ème**	**Conforme**
3	BAWOMON TRAVAUX ET SERVICES	38 244 948 HTVA	38 244 948 HTVA	**10ème**	**Conforme**
4	BENI HOLDING	33 309 800 HTVA	33 309 800 HTVA	**2ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise BENI HOLDING est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
5	PRECOBAT INTERNATIONAL SARL	44 795 532 TTC	44 795 532 TTC	**9ème**	**Conforme**
6	SOLEIL MULTI SERVICE	39 580 044 TTC	39 580 044 TTC	**3ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise SOLEIL MULTI SERVICE est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
7	2.C.D	35 699 607 HTVA	35 699 607 HTVA	**6ème**	**Conforme**
8	DUNIA INTERNATIONAL	33 303 658 HTVA	34 278 658 HTVA	**1er**	**Conforme** Erreur de sommation du point A (TRAVAUX DE REFECTION DES FOSSES DES EAUX USEES DE TOILETTE, DES EAUX PLUVIALES DU POSTE DE KOMSILGA) : - au niveau du I (Terrassement-Travaux Généraux) : le sous-total à ce niveau est de 1 025 000 F CFA HTVA au lieu de 500 000 F CFA HTVA soit une variation de + 525 000 F CFA HTVA. - au niveau du II (Peinture) : le sous-total à ce niveau est de 11 766 000 F CFA HTVA au lieu de 11 316 000 F CFA HTVA soit une variation de +450 000 F CFA HTVA. Le montant total est de 14 643 500 F CFA HTVA au lieu de 13 668 500 F CFA HTVA soit une variation de +975 000 F CFA HTVA. **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise DUNIA

					INTERNATIONAL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché
9	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	39 937 646 TTC	39 937 646 TTC	**4ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
10	JEHO NISSI SARL	42 877 699 TTC	42 877 699 TTC	**8ème**	**Conforme**
11	ERIMO BTP SARL	42 486 182 TTC	42 486 182 TTC	**7ème**	**Conforme**
12	LICOTRA	34 315 410 HTVA	34 315 410 HTVA	**5ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise LICOTRA est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.

Attributaire provisoire : DUNIA INTERNATIONAL pour un montant HTVA de trente-trois millions trois cent trois mille six cent cinquante-huit (33 303 658) F CFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.

Lot 4 : Aménagement d'un hangar en magasin pour le service TST à Cissin et réfection du magasin du Service TST HTB
Le Budget estimatif des travaux est de: 24 780 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 25 312 508 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 18 709 245 F CFA TTC
le Seuil de Tolérance : 17 773 783 F CFA TTC

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA		Rang	Observations
		Initial	Corrigé		
1	BENI HOLDING	15 404 140 HTVA	15 404 140 HTVA	**1er**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise BENI HOLDING est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché. **NB :** Après la détermination du scénario le plus avantageux pour la SONABEL, suite au rang de **1er** de l'entreprise BENI HOLDING dans trois lots et conformément à la clarification n° 2 du 24 août 2026 limitant le nombre de lots pouvant être attribué à un même soumissionnaire à deux (02) lots sur avis favorable de DG-CMEF par lettre 2026-445/MEF/SG/DG-CMEF/DCMP du 07 août 2026 elle est attributaire provisoire du lot 4.
2	DUI-GNIEN TRAVAUX ET PRESTATIONS	16 101 540 HTVA	16 101 540 HTVA	**Non classé**	**Non conforme** - le modèle de la lettre de soumission fourni n'est pas conforme au modèle de la lettre de soumission exigé dans le dossier d'appel d'offres ; - l'entreprise a proposé un (01) seul chef de chantier au lieu de deux (02) chefs de chantier comme exigé dans le dossier d'appel d'offres.
3	NOOMWENDE SILSA BUSINESS CENTER	19 659 493 HTVA	19 659 493 HTVA	**Non classé**	**Non conforme** Le modèle de la lettre de soumission fourni n'est pas conforme au modèle de la lettre de soumission exigé dans le dossier d'appel d'offres.
4	2.C.D	18 502 404 HTVA	18 502 404 HTVA	**3ème**	**Conforme**
5	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	18 413 863 TTC	18 413 863 TTC	**2ème**	**Conforme** L'entreprise a proposé le même matériel pour le lot 3 et le lot 4 elle ne peut être attributaire que d'un lot. **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
6	JEHO NISSI SARL	13 005 181 TTC	13 005 181 TTC	**Non classé**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés

					publics, l'offre de l'entreprise JEHO NISSI SARL n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.

Attributaire provisoire : BENI HOLDING pour un montant **HTVA** de **quinze millions quatre cent quatre mille cent quarante (15 404 140) F CFA** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours.**

Lot 5 : Travaux de réfection des guichets de la SONABEL à Boulsa
Le Budget estimatif des travaux est de **: 21 830 000 F CFA TTC**
Après calcul : la borne supérieure est de **: 22 962 552 F CFA TTC**
la borne inférieure est de **: 16 972 321 F CFA TTC**
le Seuil de Tolérance **: 16 123 705 F CFA TTC**

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA		Rang	Observations
		Initial	Corrigé		
1	E.P.Y.W	15 280 595 HTVA	15 280 595 HTVA	4ème	**Conforme**
2	SBUCO-BTP	17 000 000 TTC	17 000 000 TTC	2ème	**Conforme**
3	A.S.M.K	13 729 225 HTVA	13 729 225 HTVA	1er	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise A.S.M.K est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
4	JEHO NISSI SARL	29 178 887 TTC	29 178 887 TTC	**Non classé**	**Non conforme** Le budget prévisionnel est de 21 830 000 F CFA TTC, l'offre du soumissionnaire est hors enveloppe. Il est par conséquent écarté de la suite de l'analyse conformément l'article 3 de l'arrêté N° 2022-161 du 13 mai 2022 portant modification de l'arrêté N° 2018-56/MINEFID/CAB du 09 février 2018.
5	ERIMO BTP SARL	17 462 776 TTC	17 462 776 TTC	3ème	**Conforme**

Attributaire provisoire : A.S.M.K pour un montant **HTVA** de **treize millions sept cent vingt-neuf mille deux cent vingt-cinq (13 729 225) F CFA** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours.**

Lot 6 : Travaux de réfection du bâtiment des guichets de la SONABEL à Manga
Le Budget estimatif des travaux est de **: 23 600 000 F CFA TTC**
Après calcul : la borne supérieure est de **: 24 639 764 F CFA TTC**
la borne inférieure est de **: 18 212 000 F CFA TTC**
le Seuil de Tolérance **: 17 301 400 F CFA TTC**

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA		Rang	Observations
		Initial	Corrigé		
1	BENI HOLDING	14 717 175 HTVA	14 717 175 HTVA	1er	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise BENI HOLDING est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché. **NB :** Après la détermination du scénario le plus avantageux pour la SONABEL, suite au rang de **1er** de l'entreprise BENI HOLDING dans trois lots et conformément à la clarification n° 2 du 24 août 2026 limitant le nombre de lots pouvant être attribué à un même soumissionnaire à deux (02) lots sur avis favorable de DG-CMEF par lettre 2026-445/MEF/SG/DG-CMEF/DCMP du 07 août 2026 elle est attributaire provisoire du lot 6.
2	YAMGANDE SERVICES SARL	17 700 000 TTC	17 700 000 TTC	2ème	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise YAMGANDE SERVICES SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
3	2.C.D	16 547 630 HTVA	16 547 630 HTVA	6ème	**Conforme**
4	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	17 879 215 TTC	17 879 215 TTC	3ème	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
5	JEHO NISSI SARL	28 296 223 TTC	28 296 223 TTC	**Non classé**	**Non conforme** L'entreprise a proposé le camarade DIANDA Abdoulaye au poste de chef de chantier mais le diplôme fourni n'est pas conforme au diplôme exigé dans le

					dossier d'appel d'offres (un diplôme de BEP Géomètre fourni au lieu d'un BEP Génie Civil).
6	IMMERSION AK DES TRAVAUX	18 763 062 TTC	18 763 062 TTC	**4ème**	**Conforme**
7	LICOTRA	15 993 450 HTVA	15 993 450 HTVA	**5ème**	**Conforme**
8	PERFECTO GROUP CONSTRUCTION	17 045 920 TTC	17 045 920 TTC	**Non classé**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise PERFECTO GROUP CONSTRUCTION n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.

Attributaire provisoire : BENI HOLDING pour un montant HTVA de quatorze millions sept cent dix-sept mille cent soixante-quinze (14 717 175) F CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Lot 7 : Travaux de réfection d'un magasin à la SONABEL de Tenkodogo
Le Budget estimatif des travaux est de**: 20 650 000 F CFA TTC**
Après calcul : la borne supérieure est de **: 21 282 826 F CFA TTC**
la borne inférieure est de**: 15 730 785 F CFA TTC**
le Seuil de Tolérance **: 14 944 245 F CFA TTC**

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA		Rang	Observations
		Initial	Corrigé		
1	TALENTS SERVICES	16 017 538 TTC	16 017 538 TTC	**6ème**	**Conforme**
2	BENI HOLDING	12 707 400 HTVA	12 707 400 HTVA	**1er**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise BENI HOLDING est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché. **NB :** Après la détermination du scénario le plus avantageux pour la SONABEL, suite au rang de **1er** de l'entreprise BENI HOLDING dans trois lots et conformément à la clarification n° 2 du 24 août 2026 limitant le nombre de lots pouvant être attribué à un même soumissionnaire à deux (02) lots sur avis favorable de DG-CMEF par lettre 2026-445/MEF/SG/DG-CMEF/DCMP du 07 août 2026. L'entreprise BENI HOLDING est attributaire provisoire des lots 4 et 6 et ne peut plus être attributaire provisoire d'un 3ème lot, par conséquent l'entreprise NEWBAT-CONFORT.SARL étant classée 2ème est d'office l'attributaire provisoire du lot 7.
3	YAMGANDE SERVICES SARL	15 812 000 TTC	15 812 000 TTC	**5ème**	**Conforme**
4	A.S.M.K	12 986 325 HTVA	12 986 325 HTVA	**3ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise A.S.M.K est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
5	JEHO NISSI SARL	18 569 749 TTC	18 569 749 TTC	**Non classé**	**Non conforme** L'entreprise a proposé le camarades ILBOUDO Abdoul Aziz au poste de chef chantier mais le diplôme fourni n'est pas conforme au diplôme exigé dans le dossier d'appel d'offres (un diplôme de BEP Géomètre fourni au lieu d'un BEP Génie Civil).
6	LICOTRA	11 871 150 HTVA	11 871 150 HTVA	**Non classé**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise LICOTRA n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.
7	PERFECTO GROUP CONSTRUCTION	15 719 028 TTC	15 719 028 TTC	**4ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise PERFECTO GROUP CONSTRUCTION est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
8	NEWBAT-CONFORT.SARL	12 855 065 HTVA	12 855 065 HTVA	**2ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse**

					Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise NEWBAT-CONFORT.SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché. **NB :** l'entreprise BENI HOLDING est attributaire provisoire des lots 4 et 6 et ne peut plus être attributaire provisoire d'un 3ème lot, par conséquent l'entreprise NEWBAT-CONFORT.SARL étant classée 2ème est d'office l'attributaire provisoire du lot 7.

Attributaire provisoire : NEWBAT-CONFORT.SARL pour un montant HTVA de douze millions huit cent cinquante-cinq mille soixante-cinq (12 855 065) F CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Lot 8 : Travaux de transformation d'un local en bureau à la centrale thermique de la SONABEL à Banfora
Le Budget estimatif des travaux est de : 23 600 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 26 152 616 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 19 330 195 F CFA TTC
le Seuil de Tolérance : 18 363 685 F CFA TTC

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA		Rang	Observations
		Initial	Corrigé		
1	E.P.Y.W	19 778 745 HTVA	19 778 745 HTVA	**2ème**	**Conforme**
2	OCS BTP	14 417 428 TTC	14 417 428 TTC	**Non classé**	**Non conforme** Le soumissionnaire a proposé un (01) chef de chantier au lieu de deux (02) chefs de chantier comme exigé dans le dossier d'appel d'offres.
3	SCR	18 676 175 HTVA	18 676 175 HTVA	**Non classé**	**Non conforme** L'entreprise a fourni un (01) véhicule de liaison et un (01) groupe électrogène au lieu de deux (02) véhicules de liaison et deux (02) groupes électrogènes comme exigé dans le dossier d'appel d'offres.
4	NOOMWENDE SILSA BUSINESS CENTER	18 145 830 HTVA	18 145 830 HTVA	**Non classé**	**Non conforme** Le modèle de lettre de soumission fourni n'est pas conforme au modèle de la lettre de soumission exigé dans le dossier d'appel d'offres.
5	EGECOM	16 077 143 HTVA	16 583 143 HTVA	**1er**	**Conforme** - Le soumissionnaire a omis l'item 4.1.6 du IV (ELECTRICITE - INFORMATIQUE - COURANT ONDULE). Conformément aux Instructions pour l'évaluation des offres au point 6.5, en cas d'omission, on utilise la moyenne des prix cités dans les autres offres pour compléter l'offre incomplète. Ainsi, après correction, le montant à cet item est de +3 500 F CFA HTVA ; - Le soumissionnaire a omis l'item 5.5 du V (MENUISERIE METALLIQUE, ALU ET BOIS). Conformément aux Instructions pour l'évaluation des offres au point 6.5, en cas d'omission, on utilise la moyenne des prix cités dans les autres offres pour compléter l'offre incomplète. Ainsi, après correction, le montant à cet item est de 83 750 multiplier par la quantité demandée (6) cela donne un montant de +502 500 F CFA HTVA.

Attributaire provisoire : EGECOM pour un montant HTVA de seize millions soixante-dix-sept mille cent quarante-trois (16 077 143) F CFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.

Lot 9 : Travaux de réfection de l'ancienne centrale en magasin de distribution et réfection du logement d'astreinte à Yako
Le Budget estimatif des travaux est de: 70 800 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 73 938 677 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 54 650 327 F CFA TTC
le Seuil de Tolérance: 51 917 810 F CFA TTC

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA		Rang	Observations
		Initial	Corrigé		
1	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX	52 255 830 TTC	52 255 830 TTC	**2ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
2	SORIF SARL	55 640 167 TTC	55 640 167 TTC	**3ème**	**Conforme**
3	CHEICKY LOGISTIQUE	52 173 564 TTC	52 173 564 TTC	**1er**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise CHEICKY LOGISTIQUE est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
4	BATIC-TPE SARL	62 287 643 TTC	62 287 643 TTC	**Non classé**	**Non conforme**

					L'entreprise n'a fourni aucune pièce justificative de possession des véhicules cité ni aucune facture justifiant la possession du matériel cité comme exigé dans le dossier d'appel d'offres.
5	A.S.M.K	46 103 077 HTVA	46 103 077 HTVA	**Non classé**	**Non conforme** L'attestation de mise à disposition du véhicule de liaison immatriculé 4991 G3 03 fourni par le soumissionnaire est non conforme car elle est signée par une autre personne outre que celle soussignée dans l'attestation.
6	BSEC	51 240 562 TTC	51 240 562 TTC	**Non classé**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise BSEC n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.
7	SOLEIL MULTI SERVICE	52 884 438 TTC	52 884 438 TTC	**Non classé**	**Non conforme** L'attestation de mise à disposition du camion pick up de marque TOYOTA immatriculé 8809 E4 03 fourni par le soumissionnaire n'est pas signée.
8	ERIMO BTP SARL	56 637 631 TTC	56 637 631 TTC	**4ème**	**Conforme**
9	LICOTRA	52 388 625 HTVA	50 228 625 HTVA	**5ème**	**Conforme** Erreur de quantité sur l'item 4.3 (Etanchéité paxalumin pour liaison tôle et acrotère) du IV (PEINTURE). Le soumissionnaire a proposé 300 au lieu de 30 comme exigé dans le dossier d'appel d'offres. Après correction le montant à cet item est de 240 000 F CFA HTVA au lieu de 2 400 000 F CFA soit une variation de -2 160 000 F CFA HTVA.
10	NEWBAT-CONFORT.SARL	44 000 400 HTVA	44 000 400 HTVA	**Non classé**	**Non conforme** Les véhicules proposés par l'entreprise ne sont pas en son nom et aucune attestation de mise à disposition n'a été fournie comme exigé dans le dossier d'appel d'offres.

Attributaire provisoire : CHEICKY LOGISTIQUE pour un montant HTVA de quarante-quatre millions deux cent quatorze mille huit cent quatre-vingt-cinq (44 214 885) F CFA soit un montant TTC de cinquante-deux millions cent soixante-treize mille cinq cent soixante-quatre (52 173 564) F CFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.

Lot 10 : Travaux de réfection à la centrale électrique de Ouaga 1
Le Budget estimatif des travaux est de : 47 200 000 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 48 624 683 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 35 939 983 F CFA TTC
le Seuil de Tolérance : 34 142 984 F CFA TTC

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA		Rang	Observations
		Initial	Corrigé		
1	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX	34 813 540 TTC	34 813 540 TTC	**2ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
2	KOUTOUROU CONSTRUCTION	29 902 000 HTVA	29 902 000 HTVA	**4ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise KOUTOUROU CONSTRUCTION est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
3	PRECOBAT INTERNATIONAL SARL	41 995 020 TTC	41 995 020 TTC	**6ème**	**Conforme**
4	CHEICKY LOGISTIQUE	34 738 610 TTC	34 738 610 TTC	**1er**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise CHEICKY LOGISTIQUE est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
5	DUI-GNIEN TRAVAUX ET PRESTATIONS	31 771 000 HTVA	31 771 000 HTVA	**Non classé**	**Non conforme** - le modèle de lettre de soumission n'est pas conforme au modèle de lettre de soumission exigé dans le dossier d'appel d'offres ; - l'entreprise a proposé un (01) seul chef de chantier au lieu de deux (02) chefs de chantier comme exigé dans le dossier d'appel d'offres.
6	BSEC	34 861 330 TTC	34 861 330 TTC	**3ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise BSEC est dans la limite de tolérance de 5% du

					montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
7	EGECOM	30 087 500 HTVA	23 112 500 HTVA	**Non classé**	**Conforme** - Erreur de sommation au niveau du B (ASSAINISSEMMENT) Le montant exact est de 11 800 000 F CFA HTVA au lieu de 18 800 000 F CFA HTVA soit une variation de - 7 000 000 F CFA HTVA. - Erreur de sommation au niveau du E (AGRANDISSMENT DU PORTAIL D'ENTREE PRINCIPALE). Le montant exact est de 4 700 000 F CFA HTVA au lieu de 4 675 000 F CFA HTVA soit une variation de +25 000 F CFA HTVA. **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise EGECOM n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.
8	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	35 375 220 TTC	35 375 220 TTC	**5ème**	**Conforme** **Offre anormalement basse** Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL est dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
Attributaire provisoire : CHEICKY LOGISTIQUE pour un montant HTVA de vingt-neuf millions quatre cent trente-neuf mille cinq cents (29 439 500) F CFA soit un montant TTC de trente-quatre millions sept cent trente-huit mille six cent dix (34 738 610) F CFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf



REGION DE BANKUI

COMMUNE DE TCHERIBA

Demande de Prix N° 2026-003/RBNK/PMHN/TCHB/M/PRCP DU 17 août 2026 Relatif aux :
LOT2 TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSPS DE OUALOU
FINANCEMENT : **Budget communal exercice de 2026**
Publication de l'avis : Quotidien n° 4492 du lundi 21 septembre 2026
Convocation de la CCAM n° **2026-003/PMHN/TCHB/M/SG/PCCAM** du 22/09/2026
Nombre de plis reçus : 00
DATE DE DELIBERATION : le 30 septembre 2026

Ev=6 735 294M= ; 0.85M= -; 0.95*0.85M= -

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Attributeur	***Lot2 : INFRUCTUEUX POUR NON ACHAT DES OFFRES***					

AGENCE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE URBAIN (ADEU)

DEMANDE DE PRIX N° 2026-011/CO/ADEU/DG/SCP
Fourniture et configuration d'une solution pare-feu pour la protection du réseau informatique de l'ADEU
Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4507 du 12 octobre 2026
Date d'ouverture et d'analyse des offres : 21/10/2026
Financement : Budget ADEU, gestion 2026
Nombre de plis : sept (07) plis reçus

Fourniture et configuration d'une solution pare-feu pour la protection du réseau informatique de l'ADEU

E= 20 000 000
P= 16 107 000
M= 18 442 800
85M = 15 676 380
Seuil de tolérance 5% = 14 892 561

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé	Observations	Classement
01	ACCESS TECHNOLOGIE INTERNATIONAL	16 284 000 TTC	-	**Non conforme** Un port HA fourni au lieu de 2 ports demandés ; Absence d'un port DMZ conformément aux prescriptions techniques demandées	NC
02	BURKINA TECHNOLOGIE ORION SARL	16 107 000 TTC	16 107 000 TTC	**Conforme**	1er
03	AFRIK LONNYA	15 717 630 TTC	-	**Non conforme** Un port HA fourni au lieu de 2 ports demandés dans les prescriptions techniques	NC
04	ESOFT BURKINA	15 517 000 TTC	-	**Non conforme** En lieu et place de la configuration et installation demandées dans les prescriptions techniques le soumissionnaire propose la formation pratique.	NC
05	IT PROJET	16 195 500 TTC	--	**Non conforme** Un port HA fourni au lieu de 2 ports demandés dans les prescriptions techniques	NC
06	LOUGSI DISTRIBUTION	14 278 000 TTC	-	**Non conforme**	NC

				Un port HA fourni au lieu de 2 ports demandés dans les prescriptions techniques	
07	IKA SOLUTION	15 864 106 TTC	-	**Non conforme** Un port HA fourni au lieu de 2 ports demandés dans les prescriptions techniques ; Prospectus non fourni.	NC
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		**BURKINA TECHNOLOGIE ORION SARL** pour un montant de seize millions cent sept mille (16 107 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.			

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES(MAERAH)

PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO Plus)
Appel d'offres ouvert national n°2026-007/PIGO Plus/CGRE du 17/09/2026 pour la réalisation de deux (02) seuils d'épandage a Bouahoun, dans la région du Guiriko au profit du projet PIGO Plus

Financement : **KfW / BMZ-N° 2017.6752.4 ;** Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : **Lettre n° 2026-11/MARAH/SG/PB075 du 15/10/2026 ;** Nombre de plis reçus : **03 ;** Nombre de plis arrivés hors délais : **00 ;** Date d'ouverture des plis : **20 octobre 2026 ;** Publication : Quotidien n°4492 du lundi 21/09/2026. Date de délibération : **26 octobre 2026**

N°	Soumissionnaires	Montant		Rang	Observations
		Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA		
1	**Groupement CTI/TCB SARL**	105 708 250	124 735 735	1er	**Conforme**
2	**Groupement CO.MO.B SARL / ENTREPRISE POULONGO SARL**	94 057 400	110 987 732	---	**Non Conforme** Pour le personnel proposé : Aucune personne proposée à savoir (Conducteur des travaux, Chef de chantier, Chef d'équipe génie civil, Chef d'équipe terrassement, Chef d'équipe topographique, géotechnicien et environnementaliste) par l'entreprise ne dispose d'expériences en construction ou en réhabilitation de seuil d'épandages ou d'ouvrages hydrauliques similaires. De plus l'expert environnementaliste proposé a moins de 05 ans d'expériences.
3	**YIENTELLA Sarl**	148 325 700	175 024 326	---	**Non Conforme** Pour le personnel proposé : Conducteur des travaux, Chef de chantier, Chef d'équipe génie civil, Chef d'équipe terrassement, Chef d'équipe topographique, géotechnicien et environnementaliste dispose d'une (01) d'expérience en construction ou en réhabilitation de seuil d'épandages ou d'ouvrages hydrauliques similaires contre un minimum de trois (03) requis dans le DAO

Attributaire : **Groupement CTI/TCB SARL** pour un montant de **cent cinq millions sept cent huit mille deux cent cinquante (105 708 250) francs CFA HTVA**, soit **cent vingt-quatre millions sept cent trente-cinq mille sept cent trente-cinq (124 735 735) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)** avec un délai d'exécution de **soixante-quinze (75) jours.**

REGION DE OUBRI

DEMANDE DE PRIX N°2026-003 pour les travaux de réhabilitation du Centre Populaire de Loisirs (C.P.L) de Zitenga . Financement : Budget communal, Gestion 2026 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4516 du vendredi 23octobre 2026 ; Convocation : N°2026- 052 /ROBR/PBTG/CZTG/M/PRM du 28/10/2026 ; Date du dépouillement : lundi 02 novembre 2026 ; Date de délibération : lundi 02 novembre 2026 , Nombre de lots : un (01) ; Nombre de pli reçu : un (01)

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT UNIQUE : TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE POPULAIRE DE LOISIRS (CPL) DE ZITENGA						
Entreprise Said Benewende (E.S.B)	21 167 331	24 977 451	--------	------	Non classé	Non conforme : non-respect du devis conformément au DDPX
Attributaire	***DDPX INFRUCTUEUX***					

DEMANDE DE PRIX N°2026-004 pour les travaux au profit de la Commune de Zitenga Financement : Budget communal, Gestion 2026 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4516 du vendredi 23 octobre 2026 ; Convocation : N°2026- 053 /ROBR/PBTG/CZTG/M/PRM du 28/10/2026 ; Date du dépouillement : lundi 02 novembre 2026 ; Date de délibération : lundi 02 novembre 2026 ; Nombre de lots : un (02)
Nombre de pli reçu : un (01)

Lot 1

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT 1 : TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) LATRINES A DEUX (02) CHACUNE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ZITENGA						
------	----------	----------	----------	----------	------	Aucun pli n'a été reçu
Attributaire	***DDPX infructueux***					

Lot 2

Objet : Travaux de réfection du circuit électrique de la Mairie de Zitenga
Financement : Budget communal, Gestion 2026 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4516 du vendredi 23octobre 2026 ; Convocation : N°2026- 054/ROBR/PBTG/CZTG/M/PRM du 28/10/2026 ; Date du dépouillement : lundi 02 novembre 2026 ;

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT 2 : TRAVAUX DE REFECTION DU CIRCUIT ELECTRIQUE DE LA MAIRIE DE ZITENGA						
KOROGO ET FILS (KEF)	----------	9 490 228	----------	----------	1 er	Conforme : Montant lu en lettre 9 490 228 FFCFA TTC et montant en chiffre 9 490 268 FCFA TTC qui est conforme au devis. Prix confirmé suivant lettre sans n° en date du 04/11/2026.
Attributaire	***KOROGO ET FILS (KEF) pour un montant huit millions quarante-deux mille cinq cent soixante-six 8 042 566 francs CFA HTVA et vingt-six millions huit cent quatre-vingt-neuf mille sept cent cinquante-sept (9 490 228) francs CFA TTC avec un délai de trente (30) jours***					

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA (SONABEL)

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires que, dans le cadre de l'appel d'offres **n° 026/2026 relatif à la fourniture de poteaux en béton armé et précontraint à la SONABEL**, la date limite de dépôt et d'ouverture des plis, **initialement fixée au 11 novembre 2026 à 09H 00Mn GMT, est reportée au 19 novembre 2026 à 09H 00Mn GMT.**

P/Le Directeur Général, et
PI/Le Secrétaire Général,

Emile SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite,
du Commerce et de l'Industrie

LOTERIE NATIONALE BURKINABE

ACQUISITION DE LICENCE KASPERSKY AU PROFIT DE LA LONAB

AVIS DEMANDE DE PRIX
N°2026-014f/LONAB/DG/DPS/DMA

Financement : Budget LONAB-Exercice 2026 révisé

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics (PPM) exercice 2026, révisé de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB).

1. La Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) dispose de fonds sur le budget de la LONAB, exercice 2026, afin de financer l'acquisition de licence Kaspersky et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Agrément technique D5 Unique**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (19 491 525) francs CFA HTVA** soit **vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA TTC.**

4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.

5. La présente acquisition est en lot unique : ***acquisition de licence Kaspersky au profit de la LONAB.***

   Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai de livraison ne devrait pas excéder **soixante (60) jours.**

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés et des Approvisionnements (DMA), 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction des Marchés et des Approvisionnements, 3ème étage porte 303 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse sise à la Direction des Finances et de la Comptabilité -1ère étage - porte 102 du nouveau bâtiment. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent soixante-quinze mille (575 000) F CFA**; devront parvenir ou être remises à l'adresse : Siège de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), 436 – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, Service courrier, 1er étage, porte 105 – Ancien bâtiment, avant le **20/11/2026 à 9h00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

   En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés et des Approvisionnements
Président de la CAM/LONAB

Siméon OUEDRAOGO

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Constitution d'une base de données des prestataires à consulter pour les demandes de cotations de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) au titre des exercices budgétaires 2026, 2027, 2028

Avis à manifestation d'intérêt

N°2026-04/MCCAT/SG/DG-RTB/PRCP du 02/11/2026

1- Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés Publics (PPM) - exercice 2027, la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations au titre des années 2027, 2028,2029.

2- L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que la RTB pourra consulter dans le cadre de consultations restreintes (demandes de cotations) pour la réalisation de travaux et la fourniture de biens et services.

3- 3- Peuvent prendre part à la présente manifestation d'intérêt les entreprises ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines d'activité ci-après :

Fournitures et équipements	Prestations de service	Travaux
Sous-domaines 1. Acquisition de fournitures (fournitures de bureau, imprimés, gadgets, flyers et autres supports publicitaires) ; 2. Acquisition de consommables (consommables informatiques, spécifiques) ; 3. Acquisition de divers équipements (matériels informatiques, techniques, spécifiques, audiovisuels, de bureau, outillages, mobilier de bureau, pièces de rechange) 4. Acquisition de logiciels ; 5. Acquisition de pneus et batteries ; 6. Acquisition de produits alimentaires ; 7. Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ; 8. Achat de revues et journaux ; 9. Achat de Films, programmes et droits de diffusions ; 10. Acquisition de licences ; 11. Acquisition de matériel d'électricité et de plomberie ;	**Sous-domaines** 1. Gardiennage et surveillance des locaux ; 2. Entretien et nettoyage des locaux ; 3. Nettoyage des rideaux et autres supports ; 4. Entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques et de télécommunication ; 5. Entretien, et maintenance de climatiseurs ; 6. Entretien, réparation et maintenance de groupes électrogènes ; 7. Entretien, réparation et maintenance de matériel technique ; 8.Entretien et réparation de matériel et de mobiliers de bureau ; 9.Entretien et maintenance de matériel roulant à quatre roues ; 10.Entretien et maintenance de matériel roulant à deux roues ; 11.Maintenance et stabilisation de logiciels ; 12. Entretien et maintenance de circuit de plomberie-sanitaire ; 13.Entretien et réparation des installations des circuits électriques ; 14.Location de divers matériels (chapiteaux, chaises, bâches, meubles, tentes, stands, podiums, praticables etc.) ; 15. Location de matériels techniques ; 16.Location de matériels roulants ; 17.Location de matériels de sonorisation, lumière, téléviseurs LED écran géant ; 18. Location de salles et d'espaces ;	**Sous-domaines** 1.Travaux de construction, de réfection, d'aménagement de sites, de bâtiments, de clôtures et de hangars ; 2.Entretien de bâtiment Intérieur extérieur ; 3.Travaux de plomberie sanitaire ; 4.Travaux électricité, solutions solaires, courant faible ; 5. Travaux de réalisation de forage ; 6. Travaux de sécurisation, de câblage internet et téléphonique.

	19.Fourniture de pause-café, de pause déjeuner et de cocktail et de prestation de cuisine ; 20.Prestation de services de maquillage ; 21.Location de grue ; 22. Entretien paysager ; 23. Prestation de manutention et de transport ; 24.Prestation d'hôtesses ; 25. Prestation de service de publicité et communication ; 26. Abonnement, installation et dépannage de chaines canal + ; 27. Reproduction de divers documents ; 28.Billetterie.	

4.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au **secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision** du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, **01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71**.

5.Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires 2027, 2028, 2029 de la RTB ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de la Radiodiffusion Télévision du Burkina précisant les sous-domaines choisis ;

- une présentation de l'entreprise (02 pages maximum) ;

- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit immobilier (RCCM) ;

- un agrément technique ou une autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

6. Les plis devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la RTB sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69 ; au plus tard le **20/11/2026 à 9h00 mn TU** Les plis remis en retard ne seront pas acceptés.

La RTB se réserve le droit de donner aucune suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

N.B :

- les prestations intellectuelles (consultation de consultants) ne sont pas concernées par la présente base de données ;
-les candidats ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt ou leur offre de service dans plus de trois (03) domaines ;
- la liste des prestataires sera arrêtée par domaine d'activité en se basant sur le RCCM, l'agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine ;
- si le domaine d'activité exige un agrément ou une autorisation d'exercer, l'absence de ce document constituera un motif de rejet de l'offre.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

APPELS D'OFFRES
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DU GUIRIKO

Acquisition de matière première à caractère médical ou pharmaceutique au profit du CHU de Pala

Avis de demande de prix
N° 2026-011/MS/SG/CHU-P/DG/DCP du 14 septembre 2026
Financement : BUDGET DU CHU-P EXERCICE 2026

Enveloppe prévisionnelle : 80 950 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du CHU de Pala.

Le CHU de Pala dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matière première à caractère médical ou pharmaceutique au profit du CHU de Pala tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées (agrément technique A3 du domaine de la santé) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : acquisition de matière première à caractère médical ou pharmaceutique au profit du CHU de Pala.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quinze (15) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau du directeur de la commande publique situé au deuxième étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30h. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du directeur de la commande publique au deuxième étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'agence comptable du CHU de Pala. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur de la Commande de Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions vingt-cinq mille (2 025 000) F CFA, devront parvenir ou être remises au bureau du directeur de la commande publique du CHU de Pala au plus tard le **20/11/2026 à 9h00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Oula Hervé TRAORE

COMMUNE DE PISSILA

Acquisition de mobiliers de bureau et divers matériels au profit de la Commune de Pissila

Avis de Demande de Prix
N°2026-003/RKLS/PSBT/CPSL/PRCP
Financement : Budget de la Commune de Pissila (Fonds Propres & Subvention Etat (ETAT DGE)

Enveloppes prévisionnelles

Lot 1 : dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze **(10 169 492)** francs CFA HTVA ; soit douze millions **(12 000 000)** francs CFA TTC (Fonds Propres) ;

Lot 2 : trois millions huit mille quatre cent soixante-quinze **(3 008 475)** francs CFA HTVA ; soit trois millions cinq cent cinquante mille **(3 550 000)** francs CFA TTC (Subvention Etat (DGE) ;

Lot 3 : dix-sept millions trois cent vingt-sept mille sept cent cinquante-trois **(17 327 753)** francs CFA HTVA ; soit vingt millions quatre cent quarante-six mille sept cent quarante-neuf **(20 446 749)** francs CFA TTC (Fonds Propres).

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) de la Commune de Pissila/Région des Koulsé.

1. La Commune de Pissila dispose de fonds sur le budget communal et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés pour l'***acquisition de mobiliers de bureau et divers matériels au profit de la Commune de Pissila.*** La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans le *domaine de l'électricité de catégorie R2 minimum pour le lot 3* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

2. La présente de prix n'a pas prévu de réservations aux entreprises de droit burkinabè, conformément article 57 du Décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

3. Les acquisitions se décomposent en *trois (03) lots :*
Lot 1 : acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Mairie de Pissila ;
Lot 2 : acquisition de divers matériels au profit de la Mairie de Pissila ;
Lot 3 : acquisition et installation d'équipements électriques et solaires pour le renforcement du système solaire de la Mairie de Pissila ;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Le délai de livraison est de : vingt-un (21) jours par le lot.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Pissila. Tel :79 47 61 89.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Pissila dans le bureau de la PRCP, Tel : 79 47 61 89 et moyennant paiement d'un montant non remboursable *de vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 1 ; dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 et trente-mille (30 000) Francs CFA pour le lot 3* à *la Trésorerie départementale de Pissila.* En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
Lot 1 : trois cent dix mille (310 000) francs CFA ;
Lot 2 : cent cinq mille (105 000) francs CFA,
Lot 3 : six cent dix mille (610 000) francs CFA devra parvenir ou être remises à l'adresse *à la mairie de Pissila,* au plus tard le **20/11/2026 à 9h00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La PRCP

Ousmane SAWADOGO

COMMUNE DE ZAMO

Acquisition d'équipements et de fournitures au profit de la commune de Zamo

Avis de Demande de Prix
N°2026-004/RNDO/PSNG/CZAM/PRCP
Financement : Budget communal + FMDL, gestion 2026

Montants prévisionnels :
Lot 1 : trois millions cent seize mille **(3 116 000)** F CFA HTVA et trois millions huit cent mille **(3 800 000)** F CFA TTC
Lot 2 : quatre millions cinq cent vingt-cinq mille six cent soixante-dix-huit **(4 525 678)** F CFA HTVA et cinq millions cinq cent dix-neuf mille cent vingt **(5 519 120)** F CFA TTC
Lot 3 : trois millions sept cent soixante-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-seize **(3 774 996)** F CFA HTVA et quatre millions six cent trois mille six cent cinquante-quatre **(4 603 654)** F CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation révisé des Marchés.

11. La Commune de Zamo dispose des fonds afin de financer son plan annuel d'investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

12. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales *agrées* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Elles devront disposer de l'agrément **ATI Domaine 1 Catégorie A minimum ou assimilé dans le domaine du matériel informatique pour le Lot 3**

13. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot 1 : trois millions cent seize mille (3 116 000) F CFA HTVA et trois millions huit cent mille (3 800 000) F CFA TTC
Lot 2 : quatre millions cinq cent vingt-cinq mille six cent soixante-dix-huit (4 525 678) F CFA HTVA et cinq millions cinq cent dix-neuf mille cent vingt (5 519 120) F CFA TTC
Lot 3 : trois millions sept cent soixante-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-seize (3 774 996) F CFA HTVA et quatre millions six cent trois mille six cent cinquante-quatre (4 603 654) F CFA TTC

14. La présente demande de prix n'est pas réservée

15. Les acquisitions se décomposent en *trois (03) lots* répartis comme suit *:*
Lot 1 : acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du Centre d'éveil et d'Education Préscolaire de Zamo ;
Lot 2 : acquisition de palettes, de tentes et de chaises métalliques au profit de la commune de Zamo ;
Lot 3 : Acquisition de matériels informatiques au profit de la Commune de Zamo.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

16. Le délai d'exécution est de : trente (*30*) jours pour chaque lot.

17. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables, adresse : Bâtiment Principal de la Mairie de Zamo, Tél : 73 67 37 62.

18. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le dans le bureau de Trésorier départemental (perception) de Ténado sise dans le bâtiment de préfecture de Ténado tous les jours ouvrables et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) F CFA pour chacun des Lot 1 et Lot 3** et **vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2** à la Trésorier départemental (perception) de Ténado.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

19. Les offres présentées en un (01) original et trois (*03*) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix devront parvenir ou être remises : Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sise dans le Bâtiment Principal de la Mairie de Réo au plus tard le **20/11/2026 à 9h00 mn TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

20. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
lot 1 : cent quatorze mille (114 000) F CFA
lot 2 : cent soixante-cinq mille (165 000) F CFA
lot 3 : cent trente-huit mille (138 000) F CFA.

21. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

22. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale
d'attribution des marchés

Adama YOUGBARE
Attaché Administratif

COMMUNE DE REO

Acquisition et installation d'équipements au profit de la Commune de REO

Avis de Demande de Prix
N°2026-005/CRO/M/CAB/PRCP
Financement : Budget Communal + FMDL + ADCT/PREGOLS, Gestion 2026

Montants prévisionnels :

Lot 1 : Onze million deux-cent-cinquante mille **(11 250 000)** F CFA TTC.

Lot 2 : Trois million **(3 000 000)** de F CFA TTC.

Lot 3 : Neuf million trois-cent-trois mille cent-soixante-onze **(9 303 171)** F CFA TTC.

Lot 4 : Cinq millions **(5 000 000)** de F CFA TTC.

Lot 5 : Huit million trois-cent-quatre-vingt-mille six-cent-trente-deux **(8 380 632)** F CFA TTC.

Lot 6 : Trois millions **(3 000 000)** de F CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation révisé des Marchés.

1. La Commune de Réo dispose de ressources sur son budget communal complétées par l'allocation du programme pour la résilience, la gouvernance locale et les services de base à travers l'Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales afin de financer son plan annuel d'investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Elles devront disposer de l'agrément suivants :

Lot	Agrément exigé
1	C1 au moins ou toute autre habilitation délivrée dans le domaine par une structure publique
2	C1 au moins ou toute autre habilitation délivrée dans le domaine par une structure publique
3	C1 au moins ou toute autre habilitation délivrée dans le domaine par une structure publique
6	ATI Domaine 1 Catégorie A minimum ou assimilé dans le domaine du matériel informatique pour le Lot 6

Les candidats devront s'engager à respecter le cahier des clauses environnementales et sociales applicables aux marchés.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : Onze million deux-cent-cinquante mille (11 250 000) F CFA TTC.

Lot 2 : Trois millions (3 000 000) F CFA TTC.

Lot 3 : Neuf million trois-cent-trois mille cent-soixante-onze (9 303 171) F CFA TTC.

Lot 4 : Cinq millions (5 000 000) de F CFA TTC.

Lot 5 : Huit million trois-cent-quatre-vingt-mille six-cent-trente-deux (8 380 632) F CFA TTC.

Lot 6 : Trois millions (3 000 000) de F CFA TTC

4. La présente demande de prix n'est pas réservée.

5. Les acquisitions se décomposent en six (03) lots comme suit :

Lot 1 : *Acquisition et installation des lampadaires solaires dans la Commune de Réo.*

Lot 2 : *Electrification solaire dans deux CSPS de la Commune de Réo (CSPS de Zoula et Perkouan).*

Lot 3 : *Electrification solaire du nouveau bâtiment administratif à la Mairie.*

Lot 4 : *Acquisition et installation de climatiseurs au profit de la Mairie.*

Lot 5 : *Acquisition et installation d'équipements dans le nouveau bâtiment administratif à la Mairie.*

Lot 6 : *Acquisition de matériels informatiques au profit de la Commune de Réo.*

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : Trente (*30*) jours pour chaque lot.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables, adresse : Bâtiment Principal de la Mairie de Réo.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sise dans le bâtiment principal de la Mairie tous les jours ouvrables et moyennant le paiement d'un montant non remboursable à la **Trésorerie Provinciale de REO** de :

Dix mille (10 000) F CFA pour chacun des Lot 2 et 6.

Vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des lots 1, 3, 4, 5.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un (01) original et trois (*03*) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix devront parvenir ou être remises : Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sise dans le Bâtiment Principal de la Mairie de Réo au plus tard le **20/11/2026 à 9h00 mn TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

10. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

Lot 1 : 330 000 F CFA
Lot 2 : 90 000 F CFA
Lot 3 : 270 000 F CFA
Lot 4 : 150 000 F CFA
Lot 5 : 250 000 F CFA
Lot 6 : 90 000 F CFA.

11. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

12. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale
d'attribution des marchés

Basile GUEL

PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO Plus)

Réalisation de onze (11) nouvelles mini unités de transformation de riz dans les régions des Tannounyan, du Guiriko, du Nando et du Djôrô au profit du PIGO Plus

Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°2026-006/PIGO Plus/CGRE
pour la réalisation de onze (11) nouvelles mini unités de transformation de riz dans les régions des Tannounyan, du Guiriko, du Nando et du Djôrô au profit du PIGO Plus.

PAYS : BURKINA FASO
NOM DU PROJET : Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la Région de l'Est (PIGO Plus)
Subvention : Convention séparée au contrat d'aide financière du 18 Janvier 2021 N° 2017 67 524

1. Le *Burkina Faso* a reçu un financement de la KfW pour la mise en œuvre du *Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la région de l'Est (PIGO Plus),* et à l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer des paiements au titre du *marché pour la réalisation de onze (11) nouvelles mini unités de transformation de riz dans les régions des Tannounyan, du Guiriko, du Nando et du Djôrô au Burkina Faso.*

2. Le projet PIGO Plus, maître d'œuvre, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits travaux répartis en dix (10) lots conformément aux indications suivantes :

Lots	Région	Province	Commune	Village	Infrastructures à réaliser
1	DJORO	Poni	Nako	Nako	• Magasin Matière Première (MP) + Bureau • Hangar de tri • Hangar de trempage-Essorage • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre + Aire de séchage au soleil • Boutique vitrine • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif de lave-main • Forage équipé • Clôture
2	TANNOUNYAN	Léraba	Loumana	Lera	• Hangar de Tri • Hangar de Trempage-Essorage • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Deux (02) Hangar de séchage à l'ombre • Salle de machines • Magasin Produit Fini + Boutique vitrine + Bureau • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture
3	TANNOUNYAN	Léraba	Loumana	Outourou	• Hangar de Tri • Hangar de Trempage-Essorage • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre + Aire de séchage au soleil • Salles des machines • Magasin Produit fini • Boutique vitrine • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture
4	DJORO	Ioba	Ouessa	Ouessa	• Magasin Matière première + Bureau • Hangar de Tri • Hangar Trempage-Essorage • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre +Aire de séchage au soleil • Boutique vitrine • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture

5	NANDO	Sissili	Boura	Yoro	• Magasin Matière première + Bureau • Hangar de tri • Hangar de trempage-essorage • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre + Aire de séchage au soleil • Salle des machines • Magasin Produit Fini • Boutique vitrine • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture
6	GUIRIKO	Houet	Bama	Niéguéma	• Magasin Matière première + Bureau • Hangar de tri • Hangar de trempage-essorage • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre + Aire de séchage au soleil • Salle des machines • Magasin Produit Fini • Boutique vitrine • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture
7	GUIRIKO	Tuy	Houndé	Karaba	• Magasin Matière première + Bureau • Hangar de tri • Hangar de trempage-essorage • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre + Aire de séchage au soleil • Salle des machines • Magasin Produit Fini • Boutique vitrine • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture
8	DJORO	Bougouriba	Bondigui	Mougué	• Hangar de Tri • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre + Aire de séchage au soleil • Salle des machines • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture
				Bondigui	• Magasin Matière Première + Bureau • Hangar de Tri • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre + Aire de séchage au soleil • Salle des machines • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture
9	GUIRIKO	Kénédougou	Banzon	Banzon	• Magasin Matière Première + Bureau • Hangar de tri • Hangar de trempage-Essorage • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre + Aire de séchage au soleil • Salle des machines • Boutique vitrine • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture

10	DJORO	Bougouriba	Diébougou	Diébougou	• Hangar de Tri • Hangar de trempage-Essorage • Hangar d'étuvage muni de 12 foyers maçonnés • Hangar de séchage à l'ombre + Aire de séchage au soleil • Salle de machine • Boutique vitrine • Toilettes / Latrine avec pour personne vivant avec un handicap moteur + dispositif lave main • Forage équipé • Clôture

Le délai d'exécution **est de soixante-quinze (75) jours** calendaires pour chaque lot. Les candidats ont la possibilité de soumissionner à tous les lots et ne pourront être attributaires que d'un (01) lot.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives de Passation des Marchés » de la KfW et aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les soumissionnaires souhaitant obtenir des éclaircissements sur le DAO devront contacter le Maître d'œuvre par écrit, à l'adresse suivante : PIGO Plus Sise à Bobo Dioulasso, Secteur 5, Rue 5.05, BP 1326 Bobo Dioulasso RS 90000, E-mail : secretariat@pigoplus.bf. Le Maître d'œuvre répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard quatorze jours (14) jours avant la date limite de dépôt des offres. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de son origine) à tous les soumissionnaires qui auront obtenu le DAO.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National (DAON) complet au siège du Projet de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze (75 000) francs CFA** pour chaque lot auprès du la comptabilité du projet à Bobo-Dioulasso. La méthode de paiement sera en espèce. Le DAO sera adressé par remise main à main.

6. Une visite des sites sera organisée par le Maître d'œuvre et la participation des soumissionnaires est obligatoire.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le ***15/12/2026*** à ***09 heures 00 minute***. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro mentionnée ci-dessous le ***15/12/2026 à 10 heures 00 minutes***.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, pour un montant de :
   - **Lot 1 : un million sept cent mille (1 700 000) FCFA ;**
   - **Lot 2 : deux millions quatre cent mille (2 400 000) FCFA ;**
   - **Lot 3 : deux millions cent cinquante mille (2 150 000) FCFA ;**
   - **Lot 4 : un million neuf cent cinquante mille (1 950 000) FCFA ;**
   - **Lot 5, 6 et 7 : deux millions cinq cent cinquante mille (2 550 000) FCFA ;**
   - **Lot 8 : trois millions (3 000 000) FCFA ;**
   - **Lot 9 : deux millions trois cent vingt mille (2 320 000) FCFA ;**
   - **Lot 10 : un million huit cent mille (1 800 000) FCFA**

9. Les soumissionnaires souhaitant obtenir des éclaircissements sur le DAON devront contacter le Maître d'œuvre par écrit, à l'adresse suivante : PIGO Plus Sise à Bobo Dioulasso, Secteur 5, Rue 5.05, BP 1326 Bobo Dioulasso RS 90000, E-mail : secretariat@pigoplus.bf. Le Maître d'œuvre répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard **quatorze jours (14) jours** avant la date limite de dépôt des offres. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de son origine) à tous les soumissionnaires qui auront obtenu le DAON .

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent-vingt-jours (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 18 des IS et DPAO

Le Chargé du projet

Poulmawendé Moussa ZIDA



La célérité dans la transparence